

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

ABONNEMENTS			
	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6	fr. 3 20	fr. 1 80
franco par la porteur, en ville	8	4 20	2 30
par la porteur hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9	4 70	2 80
Étranger (Union postale), par 1 numéro	25	13	8 70
par 2 numéros	22	11 50	6

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, NEUCHÂTEL
 Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS :
WOLFRATH & SPERLÉ, imprimeurs-éditeurs
 TÉLÉPHONE : La vente au numéro à lieu : Bureau du journal, kiosque, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

ANNONCES			
1 à 8 lignes . . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 . . . 6 à 7 lignes	75	D'origine étrangère . . .	20
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Réclames . . .	30
Répétition . . .	8	Avis mortuaires . . .	12
Avis tarif, 20 ct. la ligne, minimum	1 fr.	Répétition, 9 ct. — Minimum	2 ct.
Lettrés noirs, 5 ct. la ligne en sus.		Encadrements depuis 50 ct.	

BUREAU DES ANNONCES : RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

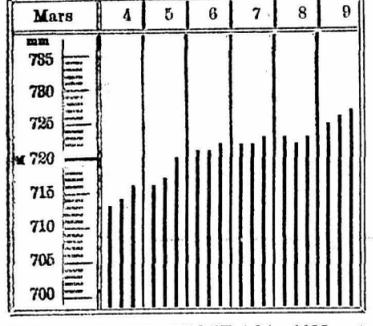
PHARMACIE OUVERTE
 demain dimanche
 A. DARDEL, rue du Seyon 4.

Bulletin météorologique -- Mars
 Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL									
Tempér. en degrés cent.			Vent domin.		État du ciel		Mars		
Moy.	Min.	Max.	Dir.	Force	Dir.	Force	1	2	3
+1.3	-2.8	+5.1	N.E.	faibl.	bru.				

Gelée blanche le matin.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
 suivant les données de l'Observatoire
 (Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 71.59m)



STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)					
7		8		9	
7	-6.0	-10.0	7.6	66.1	E.N.E. (faibl.) as. cl.

Soleil tout le jour. Alpes voilées tout le jour.
 7 heures du matin
 Altit. Temp. Barom. Vent. Ciel.
 8 mars 1128 -5.0 66.6 E.N.E. clair
 Soleil.

Niveau du lac
 Du 10 mars (7 h. du matin) 430 m. 020

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE de NEUCHÂTEL

Appartement à louer
 La Commune de Neuchâtel offre à louer, pour le 24 mars, au quartier des Parcs 98, un appartement de quatre chambres, cuisine (eau sur l'évier), caves, galetas, jardin. Prix 31 fr. 50 par mois. S'adresser à la Direction des Finances communales.

VENTES AUX ENCHÈRES

Vente de Chevaux
 ET DE
MATÉRIEL DE VOITURAGE
 à Boudevilliers

Vendredi 16 mars 1900, dès 1 h. de l'après-midi, à Boudevilliers, M. Albert Darbre vendra, par voie d'enchères publiques, 3 chevaux de trait, 4 chars à pont, un break neuf à six places, une voiture à soufflet, 3 harnais de travail, un harnais à la française, un cric, chaînes, haches, couvertures, musettes, etc. H 1232 N. Trois mois de terme pour le paiement.

ANNONCES DE VENTE

JAMES ATTINGER
 Librairie-Papeterie — Neuchâtel

EN AFRIQUE

avec le missionnaire Coillard (à travers l'Etat libre d'Orange, le pays des ba-Souto, etc.) par ALFRED BERTREAND, explorateur 1 vol. ill. de 88 grav. et d'une carte, 4 fr.

Pour Tapissier

A vendre d'occasion une machine à carder le crin, en bon état et à bas prix. S'adr. à J. Ferriraz, tapissier, faub. de l'Hôpital 11. H 1238 N

IMMEUBLES A VENDRE

Vente aux enchères publiques après faillite
 de l'immeuble dépendant de la masse Constant Baudin, à Serrières
 Loi fédérale sur la poursuite et la faillite art. 257 et suivants

Le jeudi 12 avril 1900, à 11 heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel, salle de la Justice de paix, l'administration de la faillite Constant Baudin, à Serrières, exposera en vente par voie d'enchères publiques, l'immeuble suivant :

CADASTRE DE NEUCHÂTEL :

Article deux mille cinq cent quatre-vingt dix-huit (2598), plan-folio 61, numéros 33, 56, 59 à 61, 38 et 39. Clos de Serrières, bâtiments, place, jardin, verger et rochers de 1691 mètres carrés. Limites : Nord, la route cantonale ; Est, 262 ; Sud, 2663 ; Ouest, 2660.

SUBDIVISIONS		74 mètres.
Plan-folio 61, numéro 33, Clos de Serrières, logements,		
" " 56, " grange,	76	"
" " 59, " écurie, laiterie et galerie,	120	"
" " 60, " place,	281	"
" " 61, " jardin,	59	"
" " 38, " verger,	1055	"
" " 39, " rochers,	26	"

Provient de l'article 2598, modifié par des constructions; cet article provenait des articles 1421 et 1422 supprimés.

L'immeuble ci-dessus désigné, sera exposé en vente en bloc, et l'administration accordera l'échute au plus offrant, aux conditions du cahier des charges.

Cette propriété est située à l'Ouest du village de Serrières, sur la route du haut, tendant à Auvernier, à quelques pas de la station du tramway; elle est très bien exposée et joint d'une vue très étendue. La maison d'habitation, de construction récente, est assurée pour 13,300 francs et contient deux appartements de trois pièces, cuisine et dépendances. La maison rurale est neuve aussi et assurée également pour 13,300 francs; elle est très spacieuse et renferme grange, romiss, écuries très bien aménagées pour vingt-deux pièces de bétail. L'eau est installée dans les cuisines et dans la cour. Au sud des bâtiments se trouve un jardin potager et un grand verger planté d'arbres fruitiers en plein rapport.

Cette propriété conviendrait à un agriculteur ou pour l'exploitation de tout espèce de commerce et d'industrie, le bâtiment rural étant très facilement transformable en atelier, entrepôt, hangar, etc.

S'adresser pour renseignements et pour visiter l'immeuble en l'Etude de l'administrateur M. Eugène Borel, D^r en droit et avocat, rue du Môle 1, à Neuchâtel, ou au notaire, chargé de la vente, M. Fernand Cartier, à Neuchâtel, rue du Môle 1.

A partir du 20 mars 1900, le cahier des charges sera déposé à l'Office des faillites de Neuchâtel et à

L'Etude Borel & Cartier
 rue du Môle 1
 Neuchâtel, le 8 mars 1900.

VIN DE QUINQUINA

Matthey
 simple ou ferrugineux
 depuis 25 ans réputé le meilleur. Dépôt : Pharmacie A. BOURGEOIS.

A VENDRE
 un bon lit noyer massif à 2 places, à très bas prix. S'adresser rue Fleury 6, 1^{er} étage, samedi de 1 h. à 3 heures.
 On offre à vendre, d'occasion, une

table à coulisses
 encore en bon état et passablement grande. S'adresser, pour la voir et faire les offres, au Pertuis-du-Sault 5. H 1250 N

AUX 3 CHEVRONS Bijouterie - Orfèvrerie
 Horlogerie - Pendulerie
A. JOBIN
 Maison du Grand Hôtel du Lac
 NEUCHÂTEL

Bon chien de garde
 à vendre, chez Jean Sutter, faubourg de la Gare 13.

Pour cordonnier
 A vendre une machine à coudre ayant peu servi, au magasin de chaussures Neeser-Lehmann, rue du Trésor.

BANQUE DE MAGASIN
 bois dur, en bon état, à vendre, au magasin de chaussures Neeser-Lehmann, rue du Trésor.

On offre à remettre, pour cause de décès, dans un quartier où la concurrence n'existe pas, un ancien

MAGASIN D'ÉPICERIE, MERCERIE
 Vins et Liqueurs
 Clientèle assurée et vente annuelle prouvée.
 S'adresser à l'agent d'affaires A. Chevalier, Grand-rue 4, à Neuchâtel. 075 N

1^{er} étage à louer

pour le 24 juin 1900, aux Sablons, 5 pièces et dépendances, bien exposé; balcon, vue superbe.

Etude Borel & Cartier

2^{me} étage 5 pièces

à louer pour le 24 juin 1900, à Villamont, balcon, vue étendue.

Etude Borel & Cartier

Saint-Blaise

A louer magnifique logement de deux chambres cuisine, galetas et caves. S'adresser frères Léger.

CHAMBRES A LOUER

Chambre meublée indépendante, rue du Seyon 13, 3^{me} étage.
 Belle grande chambre au soleil, pour monsieur rangé, Bercles 3, au 2^{me} étage.
 Belle grande chambre-mansarde avec alcôve, meublée ou non. Belle vue au midi. S'informer du n° 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambres et Pension

Beaux-Arts 9, 2^{me} étage.
 Belle chambre à deux fenêtres, au soleil, à un premier étage d'une maison tranquille, pour monsieur rangé. Sablons 7.

Jolie chambre confortablement meublée. S'adr. Ecluse 2, 2^{me} étage, maison du haut.

A louer, tout de suite, une chambre, pour coucheur solvable. S'adr. F. Schneider, Coq-d'Inde 26, 3^{me}.

Deux belles grandes chambres, au soleil, avec balcon, à des messieurs rangés; elles conviendraient aussi pour bureaux. Ecrire poste restante Y. Z. 10.

Belle chambre meublée, Beaux-Arts n° 19, rez de chaussée.

A louer, route de la Côte, ensemble ou séparément, trois chambres au midi avec belle vue, dans une maison tranquille. S'informer du n° 258 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre meublée, rue des Beaux-Arts, n° 5, 1^{er} étage.

Chambres meublées vis-à-vis du Jardin anglais, rue Coslon 2, rez de-ch.

Belle chambre meublée. S'adr. avenue du Premier Mars 2, rez de chaussée.

Chambre meublée Ecluse 7, 1^{er} étage.

Jolie chambre meublée, Beaux-Arts 15, 2^{me} étage, à gauche.

Belle chambre meublée, exposée au soleil, balcon, avec pension soignée. — S'adresser Beaux-Arts 3, 3^{me} étage.

ON DEMANDE A ACHETER

ANTIQUITÉS
 On demande à acheter, chez Ferd. Beck (Bazar de Jérusalem), Neuchâtel, des vieilles monnaies et médailles, écrits et gravures neuchâtelois, porcelaines, armes, etc., objets lacustres en pierre, bronze et fer; des vieux timbres-poste suisses et étrangers de 1843-1860, si possible sur lettre.

N.-B. — A la même adresse, vente et réparation de billes de billards. 638

APPARTEMENTS A LOUER

4 pièces et dépendances
 A louer beau petit appartement, à proximité de la gare, maison d'ordre, balcon, situation admirable.

Etude Borel & Cartier

Beau premier étage, avec balcon, à louer dès maintenant. S'adresser Etude Etter, notaire, place d'Armes 6.

A louer joli logement de 4 chambres et dépendances, bien situé. S'adresser à M. L. Bovet, Comba Borel 11.

Magasin

On cherche, pour époque à convenir, au centre de la ville, un magasin avec une large vitrine, ou local pouvant être aménagé comme tel, pour y installer le dépôt des plantes et fleurs de l'Établissement d'horticulture et fleuristerie « Les Délices ». — Adresser les offres à G. Antoine, Neuchâtel.

ON CHERCHE

à Neuchâtel,

un magasin

situé au centre des affaires.
 Offres sous H 929 F à l'agence de publicité Haasenstaïn & Vogler, Neuchâtel.

On demande à louer, pour Noël 1900, quartier Parry, Môle ou place Numa Droz, un premier étage soigné de 5 à 6 chambres. Adresse case postale 5769.

LOCATIONS DIVERSES

A louer rez-de-chaussée pour magasin ou bureau; belles dépendances. S'adr. Etude G. Etter, notaire.

BEAU LOCAL A LOUER

immédiatement pour magasin, entrepôt ou atelier.

Etude Borel & Cartier

Locaux pour petit atelier

ou entrepôt à louer, au centre de la ville, pour St Jean. Suivant convenance, une chambre et une cuisine dans la même maison. S'adresser Etude G. Favre & E. Soguel, notaires, Bassin 14.

CAVE A LOUER

au centre de la ville, dès le 31 mars. S'adresser Etude Ed. Junier, notaire, rue du Musée 6.

Au centre de la ville, un local avec une grande cave, pour magasin ou atelier. S'adresser épicerie Grünig-Bolle.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille honnête, de bonne famille, au courant du service, cherche place dans un bon café ou hôtel, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. De préférence à Neuchâtel ou aux environs. S'adresser à M^{me} Zwiili, lingère, Soleure.

Une jeune fille sachant cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage, demande place en ville, pour tout de suite, dans un ménage sans enfants. Bons certificats. S'adresser poste restante, n° 558, Neuchâtel.

On désire placer, comme volontaire, une jeune fille d'environ 17 ans, qui a suivi l'école secondaire, à Berne, dans une bonne famille de la ville ou du canton de Neuchâtel, de préférence chez un pasteur, pour se perfectionner dans la langue française. — Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M^{me} Wildbolz, rue de la Justice 8, à Berne.

Jeune fille, connaissant le service de femme de chambre et le repassage, cherche une place. Ecrire E. R. 257 au bureau de la Feuille d'avis.

Une jeune fille connaissant bien le service de

femme de chambre

cherche place pour tout de suite. S'informer du n° 249 au bureau du journal.

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande, comme femme de chambre, une jeune fille ayant fait un apprentissage de couturière. S'adresser à M^{me} Chausson, villa Mon Désir, Lausanne.

ON DEMANDE

pour le 13 mars, une jeune fille connaissant les travaux du ménage. Se présenter chez M^{me} Dubois, Beaux-Arts 12, 3^{me} étage, de 1 à 3 heures, et après 5 heures. H 1239 N

Bonne d'enfant

On demande, dans une bonne famille, à Lausanne, j. fille très bien recommandée, pour un seul bébé, ayant déjà servi comme telle. Ecrire B. S. D. 265, au bureau de la Feuille d'avis.

Dans un ménage de trois personnes, sans enfant, on demande tout de suite, une

servante

sachant bien cuisiner et faire un ménage soigné. Gage 30 francs par mois. Bonnes références exigées. — S'adresser à M. Aimé Bueff, rue Léopold Robert 66, Chaux-de-Fonds. H 780 C

On cherche, pour un grand ménage, une bonne cuisinière; entrée tout de suite ou le 19 mars. Gage 35 fr. par mois. Adresser les offres avec copies de certificats, sous D. B. 269, au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une bonne pour faire tout le ménage. S'informer au n° 253 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, pour tout de suite et jusqu'à fin avril, une remplaçante, au courant de tous les travaux du ménage. S'adr. à M^{me} Lutz Berger, Industrie 1.

On demande, au plus vite, pour Metz (Allemagne), dans un ménage sans enfants, une jeune fille honnête, connaissant les travaux d'un ménage soigné. Voyage payé. S'adresser à M^{lle} Wegmann, Cormondrèche. H 1207 N

On demande une brave et forte fille, parlant français, pour aide aux travaux d'une maison. S'informer du n° 206 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, à Fleurier, pour le mois d'avril, une domestique sachant faire la cuisine et soigner un ménage. Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'informer du n° H 1198 N à l'agence de publicité Haassenstein & Vogler, Neuchâtel.

On demande, pour tout de suite, une fille, forte, robuste et de toute moralité, parlant français, pour faire un petit ménage et aider dans la maison. S'informer du n° 259 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, pour tout de suite, comme remplaçante, une jeune fille pour aider à tous les travaux du ménage. S'informer du n° 275 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOIS DIVERS

Jeune homme, Suisse allemand, de bonne instruction, ayant passé un an à l'école de commerce de Neuchâtel, cherche place dans un bureau ou magasin. S'adresser à M. Rodolphe Winkler, Industrie 5, rez-de-chaussée.

Pour parents

Dans une bonne famille du canton de Zurich, on recevrait une jeune fille pour apprendre l'allemand et les travaux du ménage. Pour renseignements s'adresser à M. J. G. Spörri, pasteur, Beaux Arts 11, Neuchâtel.

On demande, pour un magasin en ville, un jeune homme comme aide et pour faire les courses. Rétribution immédiate. Ecrire F. 268 au bureau de la Feuille d'avis.

Plusieurs bons manœuvres sont demandés tout de suite chez Jean Baur, pépiniériste, Corcelles.

UNE FILLE

de la Suisse allemande, désire se placer chez une bonne

marchande de nouveautés pour apprendre le métier et pour aider au ménage, contre le logement et la nourriture. S'adresser sous O 8024 B à Orell Füssli, publicité, Bâle.

Jardinier

On demande un bon ouvrier jardinier connaissant bien son métier, ainsi qu'un apprenti. S'adresser à Ernest Calame, horticulteur, Bôle s. Colombier.

On demande tout de suite, un jeune homme de 12 à 15 ans, pour faire les commissions. S'adresser à l'épicerie du Rocher 36.

On demande, pour tout de suite, une bonne ouvrière couturière. — S'adresser chez M^{lle} Matthey, rue de l'Hôpital 18.

Un jeune homme, de 15 à 16 ans, pourrait être occupé à des travaux faciles à la fabrique Borel-Hoguenin. Rétribution immédiate.

Jeune maître d'agriculture

instruit, désire passer les vacances d'été chez un jardinier ou pépiniériste de la Suisse française où il pourrait se perfectionner dans le français et acquérir quelque pratique du jardinage et de la taille des espaliers et arbustes nains. Offres sous W 685 Lz à Haassenstein & Vogler, Lucerne.

Un homme marié, âgé de 35 ans, demande une place comme homme de peine dans un magasin quelconque. — S'adr. rue Saint Maurice 14, au 2^e.

On cherche à placer un garçon intelligent et bien doté, âgé de 16 à 17 ans, de la Suisse allemande, dans un bureau, à Neuchâtel, ou aux environs où il pourrait travailler et apprendre le français en gagnant son entretien. Pour renseignements, s'adresser à M. Greillat, caissier des postes, Côte 30, Neuchâtel.

Un jeune homme possédant les premiers éléments de la langue française et terminant son apprentissage dans une des premières maisons de denrées coloniales en gros de la Suisse allemande, cherche place pour le commencement de mai. Bonnes références à disposition. Ecrire B. 266 au bureau de la Feuille d'avis.

On désire placer une jeune fille, du 1^{er} mai au 1^{er} novembre, dans une bonne épicerie où elle aurait l'occasion d'apprendre le service de magasin, et pourrait se perfectionner dans la langue française. On paierait pension. Offres à adresser à G. Schiagz, entrepreneur, à Bienne.

Une jeune fille cherche place chez une blanchisseuse, pour le repassage, si possible avec chambre et logis dans la maison. S'adresser à M^{lle} Degelmann, chez M^{me} Guéry, à Cressier.

Brasserie Beauregard Fribourg et Montreux

Société anonyme, au capital de fr. 1,000,000, entièrement versé

ÉMISSION D'UN EMPRUNT HYPOTHÉCAIRE

en premier rang de fr. 1,000,000

divisé en 2000 obligations de fr. 500.— au porteur, jouissance 1^{er} avril 1900

émises au pair

Intérêt 4 1/2 % payable par semestre les 1^{er} avril et 1^{er} octobre à FRIBOURG, MONTREUX, LAUSANNE, BERNE et GENÈVE

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

La souscription sera ouverte les **12, 13 ET 14 MARS 1900** aux domiciles suivants où l'on peut se procurer la notice explicative :

à **Fribourg** : Banque de l'Etat de Fribourg.

Banque Cantonale Fribourgeoise.

Banque Populaire Suisse.

MM. Weck, Aeby & C^{ie}.

A. Glasson & C^{ie}.

à **Lausanne** : Banque d'Escompte et de Dépôts.

MM. C. Carrard & C^{ie}.

Ch. Schmidhauser & C^{ie}.

Galland & C^{ie}.

Ch. Masson & C^{ie}.

à **Genève** : Banque de Genève.

à **Vevey** : Crédit du Léman.

MM. A. Cuénod & C^{ie}.

W. Cuénod & C^{ie}.

à **Montreux** : Banque de Montreux.

à **Berne** : Banque Commerciale de Berne.

à **Neuchâtel** : Banque Commerciale Neuchâteloise.
MM. Berthoud & C^{ie}.

à **Chaux-de-Fonds** : Banque Commerciale Neuchâteloise.

à **Bulle** : Crédit Gruyérien.
Banque Populaire de la Gruyère.

à **Yverdon** : Crédit Yverdonnois.

à **Payerne** : Banque Populaire de la Broye.

à **Aigle** : Banque de Montreux.

Si les demandes dépassent le nombre des obligations à émettre, elles seront soumises à réduction. La libération des titres se fera de la manière suivante :

Fr. 250.— par obligation le 31 mars 1900, contre récépissé provisoire.

Fr. 250.— » » le 30 avril 1900, plus intérêts du 1^{er} avril à 4 1/2 % contre remise des titres définitifs.

Les souscripteurs auront la faculté de libérer leurs titres le 31 mars.

On peut souscrire dès maintenant par correspondance.

FRIBOURG et MONTREUX, 1^{er} mars 1900.

Banque Cantonale Fribourgeoise.

Banque de l'Etat de Fribourg.

Banque de Montreux.

COMPTABLE

connaissant allemand, français et anglais, venant de terminer son apprentissage dans une importante fabrique de bijouterie, cherche, pour le 1^{er} avril, place de comptable dans une maison de commerce ou fabrication quelconque de la Suisse française. Références de 1^{er} ordre sont à disposition. Ecrire K. P. 250 au bureau de la Feuille d'avis.

Assujettie

On demande, pour entrer tout de suite, une assujettie taillense. S'adresser à M^{me} Fallet-Jaquet, Corcelles n° 11.

APPRENTISSAGES

Un jeune garçon, ayant fini ses classes, pourrait entrer le 1^{er} avril prochain à l'étude Meckenstock & Reutter, avocats et notaires.

Apprenti

peut entrer tout de suite dans une importante maison de commerce de détail, en Ville. Ecrire poste restante A. Z. 180.

On demande une place d'apprenti pour un jeune homme de 15 ans chez un bon maître menuisier de la Suisse française. Adresser les offres sous initiales C. D. 247 au bureau de la Feuille d'avis.

Un jeune homme intelligent, âgé de 18 ans, cherche place comme

APPRENTI

dans un commerce de denrées coloniales où il aurait l'occasion d'apprendre les travaux de bureau ainsi que la langue française et fond. Ecrire N. B. 270 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDU OU TROUVÉ

Il a été trouvé, entre Serrières et Anvergnier, un objet de lingerie. Le réclamant, en le désignant, a la cure d'Anvergnier.

PERDU

273 à la rue de la Côte ou en ville, une broche en or. La rapporter contre une bonne récompense à l'adresse qu'indiquera le bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

On cherche, pour une jeune fille, sortant des écoles à Pâques, une place dans une honnête famille, où elle aurait l'occasion d'apprendre à fond la langue française et de fréquenter encore des écoles. Entre les heures d'école, elle pourrait s'occuper des travaux du ménage. Prière d'adresser les offres, avec indication des conditions sous S. M. 276, au bureau de la Feuille d'avis.

Hygiène de la Chevelure

M^{me} Emery, spécialiste pour l'hygiène de la chevelure; bons soins contre la chute des cheveux. S'adresser ou déposer les adresses par écrit, rue du Râsau n° 1, au 2^e, chez M^{me} Gendre.

GRANDE SALLE DU CHALET DE LA PROMENADE

Jeudi 15 mars 1900

VENTE

EN FAVEUR DE

l'Orchestre Sainte-Cécile de Neuchâtel

dès 10 heures du matin

BUFFET

Dès 11 heures : Glaces et petits pâtés. — Midi et demi : Dîners froids.

1 1/2 heure : Café noir. — 3 heures : Thé.

PEÛHE MIRACULEUSE ET TIR EUREKA POUR ENFANTS

SOIRÉE MUSICALE ET LITTÉRAIRE

à 8 heures du soir

Prix des places : fr. 2. — Programmes illustrés : 50 cent.

On peut se procurer, dès mardi 13 mars, des billets et des programmes au magasin de M^{me} P. Maret, et le mercredi et jeudi au local de la vente.

Mercredi 14 mars, dès 2 heures de l'après-midi

EXPOSITION DES OBJETS DE LA VENTE

Entrée : 50 centimes.

Thé. — Concert de 3 à 5 heures

Les personnes qui auraient encore des dons à remettre pour la vente sont priées de les envoyer au Chalet de la Promenade, jusqu'au mercredi 14 à midi.

Société Immobilière de Villamont

Assemblée générale des Actionnaires

le samedi 24 mars 1900, à 11 heures du matin, au siège de la Société à Neuchâtel (Étude Borel et Cartier, rue du Môle 1)

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Conseil d'administration.
2. Rapport des Commissaires-vérificateurs.
3. Approbation des comptes.
4. Fixation du dividende.
5. Nomination des vérificateurs de comptes.
6. Imprévu.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, tout actionnaire devra déposer ses titres, au moins trois jours avant l'époque fixée pour l'assemblée, à l'Étude Borel & Cartier, rue du Môle 1, à Neuchâtel, qui lui délivrera une carte d'admission.

A partir du 16 courant, le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs, seront à la disposition de MM. les actionnaires, au siège social.

Neuchâtel, le 10 mars 1900.

Le Conseil d'administration.

Société de l'Ecole Normale évangélique de PESEUX

Le dividende pour l'exercice 1899 a été fixé à 10 francs. Il est payable dès le 9 mars 1900, chez MM. DaPasquier, Montmolin & C^{ie}, contre remise du coupon n° 27. H 1233 N

Le Conseil d'administration.

M. KOBELKOFF L'artiste-Tronc

avec sa famille, ont l'honneur d'annoncer au public de Neuchâtel et des environs qu'ils sont encore sur la place du Port jusqu'à dimanche soir, et invitent les personnes qui n'ont pas pu les visiter à profiter de leur dernier séjour ici.

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES NEUCHÂTEL

Mardi 13 mars 1900

à 8 heures du soir

CONCERT

DU CLUB

La Marguerite

offert à ses membres passifs, avec le concours de

M. J. SAXOD
Basse, de Genève

M. Gaston DUMESTRE
Chansonnier parisien

Le piano d'accompagnement tenu par
M. Ed. COMBE
Professeur à Genève

Pour les détails, voir le programme

PREX DES PLACES

Réservées : fr. 2. Non numérotées : fr. 1.

Les billets sont en vente au magasin de musique W. Sandoz, Neuchâtel, et le soir du concert à l'entrée de la salle.

Süddeutsche Kabelwerke ACTIEN-GESELLSCHAFT A MANNHEIM

Dans l'assemblée générale des actionnaires de ce jour, le dividende des actions de notre société pour l'exercice 1899 a été fixé à M. 40 Il est payable sans frais, au charge du jour, à partir du 5 courant, à la caisse de M^{me} Parry & C^{ie}, à Neuchâtel en échange du coupon de dividende n° 2.

Mannheim, le 3 mars 1900.

La Direction.

PENSION

On prendrait en pension deux jeunes hommes ou demoiselles. Occasion de fréquenter les écoles secondaires ou cantonales, pour apprendre la langue allemande. Vie de famille. Bonnes références. Prix modérés. S'adresser à O. Baumgartner, Rosegatan, Solvare. Zig 0180

BRODEUSES

viennent d'arriver d'Appenzel et se recommandent à eux mêmes de la ville pour tout ce qui concerne leur métier. Travail prompt et soigné, prix modique. Route de la Gare 19, 1^{er} étage.

Madame Louis SCHÖRP et famille, remercient vivement toutes les personnes qui leur ont donné tant de preuves d'affection et de sympathie pendant les jours pénibles qu'ils viennent de traverser.

Ecole de Commerce de Neuchâtel

COURS PRÉPARATOIRE

Examen d'admission, jeudi 19 avril, à 8 heures

Tous les élèves doivent présenter au moment de l'inscription les bulletins de la dernière classe qu'ils ont suivie. Il est désirable que l'inscription des nouveaux élèves ait lieu aussitôt que possible, afin de permettre l'organisation d'un nombre de classes suffisant.

Des classes spéciales sont organisées pour les élèves de langue française, avec le programme suivant:

Allemand,	12 heures par semaine.
Français,	4
Tenue des livres,	3
Arithmétique,	3
Calligraphie,	2
Anglais ou italien,	4

Le cours préparatoire est gratuit pour les jeunes gens dont les parents habitent Neuchâtel. Les élèves sortant de deuxième secondaire et porteurs de leur carte de promotion sont admis sans examen.

H 1070 N

Ville de Neuchâtel (Suisse)

ÉCOLE SUPÉRIEURE des JEUNES DEMOISELLES

SECTION LITTÉRAIRE

Langues et littératures française, allemande, italienne, anglaise. Histoire générale. Histoire de l'art. Géographie. Sciences naturelles. Hygiène. Mathématiques. Psychologie. Dessin. Peinture. Musique, etc.

SECTION COMMERCIALE

Comptabilité commerciale. Géographie commerciale. Sténographie. Calligraphie. Machine à écrire. Législation commerciale. Langues française, allemande, italienne, anglaise.

Classes spéciales de français pour jeunes demoiselles de langue étrangère

Deux degrés. — Langue française. — Littérature française. — Conversation. — Conférences sur des sujets d'histoire, géographie. — Langues allemande, italienne, anglaise. — Mathématiques. — Dessin, etc.

Cours spéciaux de français pendant les vacances d'été.

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1900-1901 le mardi 17 avril 1900

Pour renseignements et programmes détaillés, s'adresser au Directeur, H 1008 N, D. J. PARIS.

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES NEUCHÂTEL

VENREDI 16 MARS 1900 à 8 heures du soir

CONCERT L'ORPHÉON

donné par la Société de chant sous la direction de M. CH. NORTH avec le bienveillant concours de M. Ad. VEUVE, pianiste et d'un ORCHESTRE A CORDES, composé d'artistes et d'amateurs

- PROGRAMME:
- Sérénade, pour orchestre à cordes. Volkman.
 - Marche dans le désert, chœur. Hegar.
 - Fantaisie en ut mineur, pour piano. M. A. Veuve.
 - a) L'Eden aux bords du Gange Mendelssohn. b) Nuit de Printemps Schumann.
 - Chant de Printemps, chœur. Plumbhof.
 - Sphärenmusik, pour orchestre à cordes. Robinstein.
 - En la saison d'aimer, chœur. Ehrhart.
 - a) Gavotte. A. Veuve. b) Valse-Caprice. Leschetizky.
 - L'Orange, chœur avec soli de ténor et de baryton, et accompagnement de piano et d'orchestre à cordes. E. Vogt.

Prix des places (numérotées): Premières, fr. 2. — Secondes, fr. 1.

Les billets seront délivrés dès le mercredi 14 mars, au magasin de musique W. Sandz Lehmann, Terreaux 3, et le soir du concert à l'entrée de la salle, dès 7 1/2 heures.

MM. les membres honoraires et passifs de la Société pourront retirer leurs billets dès le lundi 12 mars, au même magasin.

La vie à bon marché

Chaque année 36 jours et même 44 jours de vivres pour rien.

Tel est le résultat que la mutualité, dans le domaine des approvisionnements, a réussi à obtenir dans notre ville. Le désir d'un chef de famille de s'associer avec d'autres ménages pour acheter dans de meilleures conditions les marchandises les plus courantes est très répandu et dénote l'esprit d'économie et la recherche du progrès, sentiments qu'il faut encourager vivement. Toutefois bien des difficultés jalonnent le chemin plein de promesses que le coopérateur entrevoit: peines pour trouver des associés, pour faire les achats et les distributions d'objets, avantages minimes d'abord, expériences malheureuses peut-être: «L'expérience tient une école où les leçons coûtent cher.»

Faire disparaître ces difficultés, c'est mettre les avantages inappréciables de la coopération, tant au point de vue moral et hygiénique que financier, à la portée de tout le monde. Ces empêchements n'existent plus avec une organisation appropriée telle que l'ont conçue et mise en pratique les sociétés de consommation. Après avoir fait ses preuves pendant quelques années, chacune d'elles devient un rouage dont on ne saurait se passer dans le milieu où elle est établie. A Neuchâtel jusqu'ici, les quartiers avoisinant la gare bénéficiaient de la existence d'une société de consommation. La grande extension que ses affaires ont prise oblige celle-ci à ouvrir dans quelques semaines une succursale dans le bas et la ville, où cette installation ne tardera pas à faire valoir ses avantages, les succès obtenus dans le premier magasin nous en sont un sûr garant.

VENTE

en faveur des Missions

La vente annuelle en faveur des Missions, aura lieu, Dieu voulant, le 26 avril, dans la Grande salle des Conférences. Le Comité la recommande très particulièrement aux amis du règne de Dieu. Les dons pourront être remis à:

- M^{lles} Louise Du Pasquier, Anna de Perrot, M^{me} de Pury-Wolff, Georges de Montmolin, Nagel-Terrisse, Gretillat-Martin, Da Pasquier de Pierre, Charles Schinz, F. de Perrot-Perrot, G. de Leuba, Maurice Bois de la-Tour, Göthe Sjöstedt, Albert Quinche, M^{lles} Marguerite Clerc, Ida Gyger, Marie DuBois, Agathe de Pury, Rachel de Perregaux.

Jeanne Dacomun, lingère, Plan-Perret n° 18 se recommande pour du travail en journée et à la maison.

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

Mercredi 14 mars à 8 heures

CONFÉRENCE

La Mission au Cameroun

PROJECTIONS LUMINEUSES

M. Fr. Chapuis, missionnaire

A l'issue, collecte en faveur de l'œuvre. Les enfants ne sont pas admis.

Grande Brasserie de la Métropole

Grande et nouvelle ATTRACTION

Ce soir à 8 1/2 h. et demain dimanche donnée par les célèbres clowns musicaux

THOM & ALMA

jouant sur 30 instruments différents La plus grande attraction du jour

THOM & ALMA

THOM & ALMA, ayant remporté un si grand succès, l'année passée, à la Grande Brasserie de la Métropole, invitent le public de Neuchâtel à venir passer quelques moments agréables et très amusants.

Grande matinée

Dimanche à 2 heures

Grande matinée

et soirée à 8 heures.

CONVOCATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

EGLISE NATIONALE

Cantiques du nouveau psautier pour le culte du dimanche 11 mars: Cantiques 103, 104 et 106

CORPORATION DES TIREURS de Neuchâtel

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS Lundi 12 mars, à 8 heures du soir AU MUSÉE DE TIR

Ordre du jour:

- Procès-verbal.
- Rapport de gestion.
- Rapport des vérificateurs de comptes.
- Proposition du Conseil concernant le tir.
- Fixation de la cotisation annuelle.
- Budget annuel.
- Nomination du Conseil de la Corporation.
- Nomination de la Commission du Musée.
- Nomination des vérificateurs de comptes.
- Divers.

SOCIÉTÉ DE TEMPÉRAOCE DE CORCELLES, CORMONDRECHE ET PESEUX

Dimanche 11 mars 1900 GRANDES Assemblées Populaires DE TEMPÉRAOCE

A Corcelles, à 2 heures après midi, au Temple.

A Pesieux, à 7 1/2 h. soir, à la grande Salle du Collège.

OBÉATEUR: MM. L. Rochat, de Genève, A. Maillet, pasteur missionnaire, à Niort (France), et d'autres amis de l'œuvre.

INVITATION CORDIALE A TOUS.

Cercle du Musée

MM. les membres du Cercle du Musée sont avisés qu'ils peuvent payer leur cotisation pour 1900 auprès du tenancier jusqu'au 31 mars. Les cotisations qui n'auront pas été payées à cette date seront prises en remboursement.

Le Caissier.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariages.

Léon-François Guyot, horloger, Neuchâtelois, et Julie Héliène Giauque, ménagère, Bernoise, les deux à Neuchâtel. Charles Junod, menuisier, Neuchâtelois, à Serrières, et Lina Henggi, lingère, Bernoise, à Neuchâtel. Louis Simond, tailleur, Vandois, à Cortalloz, et Berthe-Mélanie Neuhaus, cuisinière, Bernoise, à Neuchâtel.

Naissances.

6. Bertha-Madeleine, à Albert Dacomun-dit Véron, chauffeur au chemin de fer, et à Marie-Anna née Duret. 9. Eugène, à Eugène-Albert Lesquereux, manoeuvre, et à Mathilde Emma née Rognon.

Décès.

7. Marguerite, née Nassbaumer, journalière, veuve de Joseph-Alexandre Graf, Bernoise, née le 2 août 1832. 8. René Robert, fils de Robert Marmay, chauffeur-tuiler, Neuchâtelois, né le 6 mars 1809.

NOUVELLES POLITIQUES

LA GUERRE ANGLO-BOER

LA CAPTIVITÉ DE CRONJÉ.

C'est dans les cercles militaires de Londres que le bruit a couru, selon le «Times», que le gouvernement avait décidé d'envoyer le général Cronjé à Sainte-Hélène; on ajoutait que le cabinet ne proposerait et n'accepterait, pour le moment, aucun échange de prisonniers. De son côté, le correspondant parlementaire des «Daily News» dit qu'il a été décidé que le général Cronjé serait transporté à Sainte-Hélène où il resterait jusqu'à la fin de la guerre. Le général en chef a déjà désigné lord Bathurst pour commander l'escorte qui le conduira à Sainte-Hélène.

UN MÉDECIN SUISSE AU TRANSVAAL.

On écrit à la «Suisse» de Genève: «Vous avez parlé dernièrement des médecins suisses envoyés par la Croix-Rouge au Transvaal. Permettez-moi de vous signaler un docteur suisse qui est dans les ambulances boers depuis le commencement de la guerre, grandement aimé et apprécié des fédéraux. C'est le médecin-missionnaire Dr Georges Liengme, du Jura bernois; il est au service de la Mission romande, et s'est fixé dans le Transvaal après avoir occupé un poste dans le pays de Gaza.

Après un congé d'une année, destiné à réparer sa santé ébranlée, il commença à Elim, dans le nord du Transvaal, la construction d'un hôpital pour tout le district du Zoutpansberg, hôpital fort désiré des blancs et des noirs. Lorsque la guerre éclata, il offrit ses services au gouvernement du Transvaal, qui s'empressa de les accepter et l'envoya d'abord au Limpopo, du côté de Mafeking. Mais, durant le mois de janvier, il reçut télégramme sur télégramme des Boers du Zoutpansberg, qui étaient au camp de Colenso; ils réclamèrent avec insistance leur docteur, dont les brillants succès médicaux avaient fait leur admiration; il se décida à accéder à leurs désirs; depuis le 21 janvier il se trouvait à Colenso, dans le feu de l'action, et ses dernières lettres sont des plus intéressantes.

Nous sommes heureux de constater que notre mission romande ait pu fournir aux Boers cet homme dévoué, qui, rendant hommage à la justice de leur cause, n'a pas reculé devant les dangers qu'il pouvait courir pour leur être utile.»

FRONTIÈRE DU NATAL.

Un télégramme de source boer, daté de Biggar's berg, 3 mars, dit que les fédéraux se sont retirés sur la chaîne qui porte ce nom, et ferme la colonie du Natal au sud de Dundee, par suite d'une erreur d'un chef de commando qui, sans ordres, en apprenant les mauvaises nouvelles reçues de Modder-River, a abandonné la principale des positions s'opposant aux progrès de sir Redvers Buller.

Il fallut alors faire filer l'artillerie et les chariots sur la chaîne du Biggar's berg. Il y en avait plus d'un millier. La difficulté de leur faire franchir la Klip, les pluies torrentielles qui changèrent les chemins en ruisseaux, les ruisseaux en torrents, obligèrent les Boers à envoyer ces équipages passer par un grand détour au pied du Drakensberg. Cependant, sous le feu des canons de marine de Ladysmith, qui blessèrent légèrement deux hommes, on démonta les grosses pièces du Creusot, à l'aide de grues installées à la hâte. On les sauva. Le manque de moyens de transport empêcha seul de sauver toutes les munitions.

Dans l'intervalle, l'armée du général Buller, demeura inactive: elle attendait son artillerie. Enfin elle s'avança, et les fédéraux se retirèrent au nord de la Klip.

Dans la nuit de jeudi, le général Botha prit une position sur les collines au nord-est de Ladysmith. Pendant ce temps, le terrain était déblayé à l'arrière. Les Boers employèrent le chemin de fer pour les gros canons, pour l'infanterie et les

blessés, mais ils ne s'en servirent pas pour les 2,000 chariots, ni pour leurs batteries de campagne. Un train d'ouvriers passa le dernier sur la voie et fit sauter tous les ponts et ponceaux entre Ladysmith et Glencoe, après avoir incendié une petite quantité de marchandises et les bouillères d'Elandsplaag.

C'est pendant la nuit, à la clarté sinistre des flammes qui s'élevaient des bouillères, que les chariots, traînés par des bœufs, s'acheminèrent sur les collines. Il fallait faire des routes, car il n'y en avait pas, et le siège de Ladysmith fut levé après avoir duré quatre mois.

LA BALLE ET LA MALADIE.

La guerre du Transvaal fournit de nouvelles preuves à l'appui de l'opinion qui estime la plupart des balles actuellement en usage moins meurtrières qu'on ne serait tenté de le croire. Il est probable que la balle Martini est moins dangereuse que l'ancienne « once de plomb » que crachaient les tout vieux fusils, quand elle atteignait son but, et il y a beaucoup de raisons de croire que les balles Mauser, Lee-Metford, et même les Mänlicher, sont les moins meurtrières de toutes. Le cas d'un soldat du régiment de West Surrey est significatif. Il avait reçu une balle dans la cervelle, perdit la parole et la vue, et se trouva absolument paralysé, mais continua à vivre cependant, végétant obstinément, jusqu'au moment où le grand chirurgien, sir William Mac Comrac, frappé de cette persistance, résolut d'extraire la balle, ce qu'il fit avec succès; or, l'homme est, aujourd'hui, presque entièrement rétabli, tout au moins en pleine convalescence.

Cet exemple, qu'on pourrait appuyer de mille autres, prouve que l'œuvre destructive qui se poursuit sur les champs de bataille est moins destructive que ne le sont les ravages produits par les coups de froid, la fièvre et la dysenterie. Il y longtemps que les médecins militaires le savent, et il n'y a jamais eu de guerre de quelque durée où la maladie n'ait emporté plus d'hommes que les boulets ou les balles. A ce sujet, le «Morning Post» attire avec raison l'attention du gouvernement sur le fait que la fin de l'automne sud-africain approche, et qu'avec l'hiver, les nuits se feront cruellement froides. Au début, on avait trop compté terminer la campagne avant la saison rude, et il serait temps, il va être temps, tout au moins, de remplacer le khaki de coton par le khaki en serge de laine. Et le journal cité adjure le ministère de presser les envois de vêtements chauds, s'il ne veut pas voir la mortalité augmenter d'une manière effrayante dans l'armée anglaise.

LA RÉVOLTE AU CAP.

On mande de Carnarvon:

C'est le 28 février que le commandant boer nommé de Koch arriva avec un drapeau blanc et somma le magistrat de rendre la ville. Ce magistrat, étant allé à sa rencontre, fut fait prisonnier aussitôt. Les fédéraux arborèrent le drapeau du Transvaal sur le village et annexèrent le district à la République d'Orange. Ils commencèrent les réquisitions.

Le magistrat sera envoyé à Blomfontein et sera jugé pour assassinat, pour avoir employé des indigènes à la défense de la localité. Un réfugié raconte, en effet, que des coups de feu ont été échangés, le 28 février, au matin, entre des

(Voir suite en 4^{me} page)

UN MERVEILLEUX SUCCÈS

Quoi de plus merveilleux, en effet, que de faire profiter des bienfaites qualités de l'huile de foie de morue et de sauver ainsi un pauvre petit enfant, âgé de quelques mois à peine, et atteint de gastro-entérite, c'est-à-dire de la plus grave maladie des voies digestives? C'est là cependant chose ordinaire pour l'Emulsion Scott: chaque jour nous en apporte des preuves nouvelles, nous avons par milliers des lettres de parents dont les enfants ont été guéris dans ces conditions et c'est au hasard que nous prenons la suivante:

Calais (P.-de-C., France), le 3 mai 1898.

Messieurs, ayant entendu parler des propriétés bienfaites de votre Emulsion Scott sur l'organisme des enfants, je

l'ai employée pour mon fils âgé de dix mois et demi. Le pauvre bébé était atteint d'une gastro-entérite chronique. L'enfant qui digérait mal ou pas les rares aliments qu'on pouvait lui faire prendre dépérissait et s'anéantissait jour en jour.

Aujourd'hui, après avoir suivi quelques mois l'usage de l'Emulsion Scott, notre cher enfant est complètement guéri. Aucun remède n'avait pu, même améliorer l'état du pauvre petit, alors qu'aujourd'hui il boit tout et commence à manger.

Aggréé, Messieurs, l'expression de ma plus vive reconnaissance. Signé: J. Cerf, rue des Fleurs 39, Calais.

La raison de ces succès, nous la trouvons dans ce fait que l'Emulsion Scott n'exige aucun effort de l'estomac et du tube digestif, pour être absorbée. Elle présente l'huile de foie de morue, la glycérine et les hypophosphites de chaux et de soude sous une forme immédiatement assimilable et l'enfant, si jeune qu'il soit, profite ainsi d'un aliment complet, pour ses muscles aussi bien que pour ses nerfs et sa charpente osseuse, sans aucune fatigue et presque sans aucun travail de ses voies digestives.



Paul CERF

indigènes armés et des fédéraux et que plusieurs agents de police du Cap auraient passé aux fédéraux.

La police du Cap se retire de Gordonia. Les non combattants doivent payer 650 francs par trimestre. Les fédéraux manquent de chevaux et de chariots; suivant le réfugié, ils traiteraient les indigènes avec rigueur.

Les Hollandais du Cap organisent une grande agitation pour obtenir que l'indépendance des deux républiques soit sauvegardée dans le règlement final. Mais les Anglais et les Hollandais loyalistes s'opposent énergiquement à tout règlement autre que l'annexion, parce que, disent-ils, tant qu'une république existait dans le sud de l'Afrique, les difficultés actuelles se renouvelleraient et les partis politiques resteraient divisés par la question des races.

C'est en vain, disent les Anglais, que les Hollandais prétendent que, parce qu'ils sont restés loyalistes, ils ont droit à être entendus dans la question du règlement. Cet argument, ajoutent-ils, aurait plus de force si les Hollandais ne s'étaient pas soulevés dans tous les districts où le soulèvement présentait quelque chance de succès. D'ailleurs, ces soulèvements se multiplient dans les districts de l'ouest.

NOUVELLES DE VENDREDI MATIN.

On mande de Durban qu'une colonne volante qui avait envahi le Transvaal a été refoulée.

On mande du Cap au « Daily Telegraph » que les Boers concentrent des approvisionnements dans le district de Spelonken, au nord du Transvaal.

Au cours de sa visite à Blœmfontein, le président Krüger a harangué la foule, disant que Dieu soumet les Boers à des épreuves, mais qu'elles auront un terme si la nation reste fidèle à sa foi à l'heure de l'infortune: « Dieu nous donnera une situation meilleure. Ayons la foi dans le Dieu libérateur des temps anciens. Il nous délivrera. » Les assistants, émus jusqu'aux larmes, entonnèrent d'une voix tremblante l'hymne national de l'Etat libre d'Orange.

La visite du président Krüger a beaucoup encouragé les Boers.

Dans un engagement violent qui a eu lieu dimanche à Dordrecht, les Anglais ont été repoussés avec de grosses pertes. Ils ont laissé 3 canons entre les mains des fédéraux qui ont eu 3 tués et 5 blessés.

Les engagements continuent à Mafeking. Les fédéraux se sont emparés de tous les forts extérieurs sauf un.

Un conseil de guerre des commandants boers a été tenu à Glencoe. Il a nommé Louis Botha, lieutenant-général pour le Natal, avec Lucas Meyer, Shalk Burgher, David Joubert et Erasmus, comme généraux de division adjoints.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

L'incendie du Théâtre-Français. — Jeudi soir, M. Jules Claretie a réuni tout le personnel à la mairie du 1er arrondissement pour procéder à une enquête administrative. Deux machinistes qui se trouvaient sur la scène déclarèrent que le feu avait pris en bas de la scène. La réunion n'a donné aucun résultat.

Il se confirme que presque toutes les œuvres d'art et les archives ont été sauvées.

Automobiles de guerre. — L'empereur d'Allemagne vient d'instituer un prix de 80,000 marks, soit 100,000 fr., qui sera décerné à la meilleure voiture automobile de guerre.

C'est à la suite des expériences déjà tentées, et qui ont fourni d'intéressants résultats, que cette décision a été prise.

Une belle noce. — Dernièrement a été célébrée dans le village de Kloesbourg, près de Wissembourg, une noce à laquelle 185 familles étaient conviées. On y a consommé 3 veaux, 240 livres de porc et 500 livres de bœuf; comme entremets on a servi 380 « gougouloufs », gâteau à la levure, à la confection desquels on a employé 700 œufs et 60 kilos de beurre.

Ce repas pantagruélique a été arrosé de 10 hectolitres de vin blanc d'Alsace.

NOUVELLES SUISSES

FRIBOURG. — Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg vient de prendre un arrêté aux termes duquel il sera pourvu, par les soins du conservateur du Musée artistique et historique cantonal, à l'établissement d'un inventaire de tous les immeubles et meubles publics qui

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette.
3 grands prix. 21 médailles d'or. Hors concours.

Anémie. Chlorose.

M. le Dr Em. Herz, médecin pour dames, à Rzeszow (Galicie), écrit: « En ce qui concerne l'hématogène du Dr-méd. Hommel c'est avec une véritable satisfaction que je vous fais savoir que ce médicament a fait admirablement ses preuves dans tous les cas de chlorose jointe à l'aménorrhée et à la ménorrhagie, où le bien-être général et l'appétit des malades que je traitais se sont rapidement améliorés; les anomalies menstruelles dont elles souffraient depuis de longues années eurent bientôt disparu et au bout de peu de temps la guérison était complète. » Dépôts dans toutes les pharmacies. 24

peuvent avoir, au pont de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt général. Ces immeubles et ces meubles seront alors classés et deviendront propriété nationale.

Le même arrêté institue en outre une commission des monuments historiques qui aura pour mission d'établir la liste des monuments et objets ayant un intérêt historique et artistique, de désigner ceux qu'il convient de restaurer et d'indiquer la dépense.

VALAIS. — M. Calame, secrétaire ouvrier, est allé de Genève donner jeudi, à Brigue, deux conférences dans lesquelles il a engagé ses auditeurs à entrer dans « l'Arbeiterbund ». M. Léo Macchi, député socialiste italien, qui devait venir aussi, en a été empêché par une attaque d'influenza. On juge très sévèrement à Brigue, les propos tenus par M. Calame. Personne ne lui refuse le droit de donner aux ouvriers le conseil d'entrer dans l'association générale des travailleurs suisses, mais on est indigné des insinuations qu'il lance à ce propos contre l'entreprise, laquelle a fait, et fait journellement tout ce qui est en son pouvoir en faveur du personnel.

La population est très sympathique aux ouvriers qui observent les prescriptions légales, mais elle est également très montée contre les auteurs de désordres, et si ces derniers ne se tiennent pas tranquilles, elle pourra bien s'en prendre à eux d'une manière moins douce qu'elle ne l'a fait jusqu'ici.

Malgré tout ce qui a été fait pour améliorer les conditions du travail, on a lieu de croire qu'une grève éclatera au printemps. On attend des autorités cantonales et fédérales averties qu'elles prennent les mesures que cette éventualité rend nécessaires, et, en particulier, qu'elles interdisent formellement notre territoire aux agitateurs étrangers.

VAUD. — La population yverdonnoise a été alarmée vendredi matin à 4 1/2 heures. Un commencement d'incendie assez rapidement éteint, s'est déclaré au rez-de-chaussée de la dernière maison des Moulins (près des casernes), où se trouve une fabrique de lingerie. Deux pièces ont été abîmées.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Militaire. — Le Conseil d'Etat vaudois a promu au grade de premier-lieutenant d'artillerie (position) le lieutenant Henri Perrenoud, du Locle, faisant partie de la compagnie de position n° 3 d'élite.

Contributions publiques. — Le Conseil d'Etat a nommé en qualité d'inspecteurs-adjoints des contributions pour l'exercice 1900: pour le district du Val-de-Travers, le citoyen Elie Gorgerat, à Boudry; pour le district du Val-de-Ruz, le citoyen Henri-Emile Thiébaud, préfet, à Cernier.

Il a nommé en qualité de délégué de l'Etat, pour le même exercice, à la commission de taxation pour le district du Val-de-Ruz, le citoyen Gustave-Henri Favre, à Vilars.

Population. — D'après le recensement de cette année la population du canton de Neuchâtel s'élève actuellement à 124,234 habitants, contre 122,169 en 1899, soit une augmentation de 2,065.

Le district de Neuchâtel a 27,467 habitants; le district de Boudry, 14,237; celui du Val-de-Travers, 16,934; celui du Val-de-Ruz, 9,557; celui du Locle, 18,984; celui de la Chaux-de-Fonds, 37,055.

Les Neuchâtelois sont au nombre de 57,685 contre 56,910 en 1899; les Suisses d'autres cantons sont 53,893 contre 53,162 en 1899; les étrangers sont 12,656 contre 12,097 en 1899.

La Société cantonale d'agriculture et de viticulture a eu jeudi, à l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel, son assemblée de délégués.

Elle a entendu un rapport de M. Jeanrenaud, professeur à l'Ecole cantonale d'agriculture, sur les essais d'engrais complémentaires faits dans le canton en 1899. Ce rapport, qui sera publié dans le « Bulletin agricole neuchâtelois », engage les agriculteurs à continuer ces essais sur leurs terres.

Elle a chargé son comité de ne donner au département de l'intérieur de préavis favorable aux loteries agricoles que pour celle qui aurait la priorité d'après un ordre à établir, cela en vue de restreindre à une par année le nombre de ces loteries.

Le comité devra aussi demander à la Fédération agricole romande un subsides pour un concours de machines de labour qui aurait lieu en 1901 dans le canton.

Il aura également, sur la demande de M. Louis Brunner, à s'occuper des tarifs douaniers, et sur celle de M. Jean de Montmolin à étudier les voies et moyens d'enrayer la vente de la piquette sous le nom de vin naturel.

La Directe. — Le percement du petit tunnel près de Châtiers est maintenant effectué. Ce tunnel est le plus court des trois que comptera le tronçon Berne-Châtiers, mais la construction en était rendue particulièrement difficile par la nature du sol. L'entreprise de la Directe approche à grands pas de sa fin, bien qu'aucun coup de bêche n'ait encore été donné en vue de l'entrée en gare de Berne. C'est là un gros point noir à l'horizon. Le correspondant du « Journal du Jura » dit que l'administration compte sur le Conseil fédéral, qui compte sur le Grand Conseil, qui compte sur les actionnaires qui, probablement, n'avaient pas compté sur cela.

Val-de-Ruz. — A la suite de démarches faites par un comité d'initiative, la Société « Elektrizitätswerk Hagneck », à Bienne, a fait des propositions fermes pour l'installation et l'exploitation d'un réseau de distribution de force et de lumière électriques au Val-de-Ruz. Pour que l'entreprise puisse être exécutée, la vallée doit s'engager à fournir à la Société de Hagneck un rendement annuel minimum de 65,000 francs.

CHRONIQUE LOCALE

La Marguerite. — Qui ne connaît cet aimable club dont chacun à Neuchâtel a vu les modestes commencements et aux progrès duquel chacun applaudit aujourd'hui? Il a vraiment prospéré puisqu'à défaut de M. Antonio Bossa dont une grave maladie empêche le concours promis pour le concert que la Marguerite donnera mardi, à la grande salle des Conférences, le club s'est assuré pour ce soir-là des collaborateurs comme M. Gaston Dumestre, le chansonnier du Chat-Noir tant applaudi lundi dernier à l'Aula de l'Académie, son habile accompagnateur, M. Ed. Combe, et M. Jean Saxod qui interprète si joliment les chansons de Jacques-Daloz et d'autres musiciens. Bien entendu, la Marguerite paie de la personne de ses membres, assez avisés pour mettre dans leur programme quelque chose d'aussi actuel que l'Hymne national du Transvaal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 9 mars.

Jeudi 8 courant, les derniers exemplaires, y compris les bulletins de vote et affiches, des imprimés relatifs à la votation fédérale du 20 mai sur l'assurance ont été expédiés aux cantons. Rien ne s'oppose donc à la distribution immédiate de ces imprimés aux communes et aux électeurs, si cette distribution n'a pas déjà eu lieu.

Paris, 9 mars.

Le colonel des pompiers et plusieurs architectes du gouvernement ont visité vendredi matin le Théâtre-Français. Ils ont constaté que certaines parties sont presque intactes, notamment le foyer des artistes, les loges de face, le magasin des décors et la loge de Mlle Henriot.

Plusieurs manuscrits ont été retrouvés, notamment un parchemin de Louis XIV et de Colbert, constituant la Comédie-Française, et le manuscrit de « Hernani ». M. Claretie estime que le théâtre pourra être reconstruit dans deux mois, le gros œuvre étant intact.

Le conseil des ministres, réuni ce matin à l'Elysée, a examiné les mesures à prendre pour empêcher l'interruption des représentations de la Comédie-Française. Il est probable que la Comédie pourra occuper l'Odéon, dont la troupe serait transférée dans un autre théâtre. On s'occupera immédiatement de la réfection du Théâtre-Français. Une enquête permettra prochainement d'apprécier les causes du sinistre.

Paris, 9 mars.

A la Chambre, M. Muzet interpelle sur l'incendie du Théâtre-Français. Il importe, dit-il, de rassurer le public; il faut que le ministre déclare si les théâtres subventionnés observent les règlements. L'orateur réclame la reconstruction immédiate du théâtre.

M. Leygues répond à M. Muzet. Il déclare que l'incendie ne peut pas être attribué au calorifère, car celui-ci se trouvait dans la partie de l'édifice restée indemne. La responsabilité administrative du Théâtre n'est pas en jeu; cette administration a pris toutes les mesures de précaution. M. Leygues ajoute que le théâtre sera promptement reconstruit. Un théâtre sera affecté provisoirement à la Comédie-Française dans huit jours. En attendant, la Comédie jouera à l'Opéra les jours de relâche.

Le ministre espère que le théâtre sera reconstruit avant la fin de l'exposition. Il annonce le dépôt d'un projet pour lundi.

L'ordre du jour pur et simple est adopté, et la séance est levée.

Après la séance, M. Leygues a dit qu'il n'a pas cru devoir dire à la Chambre quel théâtre sera provisoirement affecté à la Comédie-Française, parce que les négociations se poursuivent encore. On sait que ce théâtre est l'Odéon. La troupe de l'Odéon sera elle-même transférée dans une salle des boulevards, en attendant la reconstruction du Théâtre-Français. Les travaux seront poussés activement. On croit qu'ils nécessiteront une dépense de trois millions de francs.

Paris, 9 mars.

Un rédacteur du « Temps » a interviewé M. Claretie, qui lui a montré un nombre incalculable de dépêches reçues des quatre coins du monde, notamment du grand-duc Vladimir et de la princesse de Metternich. M. Claretie a déclaré que l'incendie n'était nullement dû au calorifère, mais à l'électricité. Le feu, a-t-il dit, a pris aux décors de « Bajazet », qui formaient une vaste cheminée. Presque tout le personnel était absent, à cause du déjeuner. Les pompiers n'étaient pas encore arrivés, car ils ne sont présents au théâtre que pendant les représentations. La rapidité de l'incendie a empêché le personnel présent de faire manœuvrer immédiatement le grand rideau de fer qui avait été expérimenté tout récemment, et qui avait bien fonctionné.

Le conseil municipal s'est occupé vendredi de l'incendie du Théâtre-Français. M. Levée, conseiller municipal du quartier du Palais-Royal, questionne au sujet du retard des secours. Il réclame la permanence des pompiers dans les théâtres.

M. Lépine répond que la première pompe est arrivée quatre minutes après l'appel téléphonique, et qu'il a fallu du temps ensuite pour mettre le matériel en fonction. Quant à la permanence des pompiers dans les théâtres, M. Lépine dit qu'elle a été supprimée sur la demande même des directeurs.

Plusieurs observations sont encore faites par divers orateurs. Enfin treize propositions tendant à prévenir le retour de catastrophes comme celle de hier sont déposées, et envoyées aux commissions compétentes; puis la séance est levée.

Paris, 9 mars.

La police a saisi le contenu d'un coffre-fort loué au Crédit lyonnais par Philipp.

Rome, 9 mars.

La Chambre adopte, par 250 voix contre 20, la clôture de la discussion sur l'article premier du décret-loi.

Berlin, 9 mars.

Le Reichstag continue la discussion en deuxième lecture du projet de loi sur l'inspection des viandes.

Le paragraphe 1er, concernant l'inspection des viandes et la définition de « l'abatage d'urgence », est adopté à l'unanimité.

Le paragraphe 2, concernant l'abatage à domicile, est adopté à l'appel nominal par 209 voix contre 77.

Le paragraphe 14, alinéa A, concernant l'interdiction de l'importation, est adopté par 168 voix contre 99.

Les alinéas B, C et D sont également adoptés, conformément aux propositions de la commission.

Francfort, 9 mars.

On télégraphie de New-York à la « Gazette de Francfort » que le président du comité du Sénat pour les affaires étrangères, M. Davis, propose un amendement au contrat du canal du Nicaragua, amendement disant que le canal doit rester toujours sous le contrôle américain.

Nuremberg, 9 mars.

12 Douze portraits d'empereurs, entre autres ceux de Charles-Quint et de Léopold II, qui se trouvaient au deuxième étage de l'ancien Hôtel-de-Ville, ont été lacérés à coups de couteau.

Le fait a été découvert jeudi après midi; on en ignore l'auteur. Les locaux dans lesquels se trouvaient les tableaux étaient peu utilisés.

Achttertang, 8 mars.

Deux arches du pont ont été détruites. Les Boers occupent sur l'autre côté de l'Orange des positions commandant la route, et tirent sur tous ceux qui s'avancent dans leur direction.

Durban, 8 mars.

Les éclaireurs de la division Warren ont été licenciés. La brigade navale de Ladysmith est arrivée et repart pour Simonstown.

Ladysmith, 8 mars.

Il faudra 15 jours pour terminer le pont provisoire sur la Tugela.

Colenso, 8 mars.

La chaleur est accablante et la poussière très gênante. La pluie est attendue impatiemment.

Londres, 9 mars.

On télégraphie de Lourenço-Marqués au « Times »: Le plus grand secret est observé sur les récents travaux de défense à Prétoria. Il n'est permis à personne de se promener dans les environs de la ville.

On télégraphie de Poplar Grove au « Times », le 8 mars, que l'intérêt principal de l'événement d'hier est le manque de direction parmi les Boers et leur démoralisation individuelle.

Lord Roberts télégraphie de Poplar Grove, le 9 mars, que les présidents Krüger et Steijn étaient parmi les troupes le 7 mars et firent tous les efforts pour rallier les Boers, dont néanmoins la déroute est complète. Les Boers se déclarent incapables de résister à l'artillerie anglaise et à une cavalerie aussi formidable.

On télégraphie au « Times » de Lourenço-Marqués, le 8 mars, que le président Krüger, parlant aux troupes à Glencoe, leur dit qu'il ne savait pas si la lutte se terminerait par un arbitrage, mais qu'il croyait fermement qu'elle prendrait fin avec le mois d'avril.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Calais, 10 mars.

Le « Windsor » faisant le service en-Edimbourg et Calais est arrivé avec trois matelots du « Cuvier » appartenant à une compagnie de Glasgow.

Le « Cuvier » avait sombré dans la mer du Nord après une collision avec un vapeur anglais inconnu qui s'est éloigné abandonnant les sinistrés. Le capitaine et 37 hommes se sont noyés.

Francfort, 10 mars.

On mande de Constantinople à la « Gazette de Francfort » que certains préparatifs de la Bulgarie, tendant à la déclaration d'indépendance de la principauté, sont suivis avec attention à Constantinople depuis plusieurs semaines.

Des rapports diplomatiques sont arrivés de St Pétersbourg à Constantinople disant que la Russie s'efforce d'obtenir concurremment avec la Bulgarie le droit d'utiliser le port bulgare de Burgas, sur la mer Noire.

Francfort, 10 mars.

Suivant le correspondant à Constantinople de la « Gazette de Francfort » le tsar accepterait, sur la question des chemins de fer en Anatolie, une décision du sultan accordant à la Russie un privilège vis-à-vis des autres nations, mais réservant à la Turquie le droit de construire les lignes pour son propre compte.

Londres, 10 mars.

Le War office publie une dépêche de lord Roberts annonçant de Poplar Grove, le 9 à 11 h. après midi, que le général Clements a occupé Norval's pont.

Constantinople, 10 mars.

Le vapeur français « Péjo » a été canonné par une batterie des Dardanelles parce qu'il tentait de passer le détroit après le coucher du soleil. Il a dû se retirer.

MONSIEUR

Jules SCHENKER-RÖTHLISBERGER, que Dieu a rappelé à Lui, après une courte maladie, jeudi soir, dans sa 40^{ème} année.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 11 mars, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Hôtel des Alpes, Cormondrèche.

CULTES DU DIMANCHE 11 MARS 1900

EGLISE NATIONALE

8 h. m. Catéchisme au Temple de Bas
9 h. m. 1^{er} Culte à la Collég. (Cant. 103, 104, 106).
10 h. m. 2^{ème} Culte à la Chapelle des Terreaux.
7 h. s. 3^{ème} Culte à la Chapelle des Terreaux.

Tous les samedis, réunion de prières et d'édification, à 8 h. du soir, à la Chapelle des Terreaux.

Deutsche reformirte Gemeinde

9 Uhr. Untere Kirche: Predigtgottesdienst.
10 1/2 Uhr. Terreauxschule: Kinderkirche.
7 Uhr. Abendgottesdienst in Serrières.

Vignoble

8 1/2 Uhr. Gottesdienst in Colombier.
2 Uhr. Gottesdienst in Saint-Blaise.

EGLISE INDÉPENDANTE

Samedi 10 mars: 8 h. s. Réunion de prières. Petite salle.

Dimanche 11 mars:

8 1/2 h. m. Catéchisme. Grande salle.
9 1/2 h. m. Culte d'édification mutuelle (Jean VIII, 21-38). Petite salle.
10 1/2 h. m. Culte. Temple du Bas.
8 h. s. Culte. Grande Salle.
Mercredi: 8 h. s. Salle moyenne. Etude biblique.

Chapelle de l'Ermitage.

10 h. m. Culte.
8 h. s. Culte.

SALLE D'ÉVANGÉLISATION

Rue de l'Orangerie.

Dimanche soir, 8 h. Réunion d'évangélisation.
Mercredi soir, 8 h. Etude biblique.

ORATOIRE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE

Rue de la Place d'Armes

Mercredi: 8 h. Etude biblique.
Dimanche: 9 1/2 h. m. Culte mutuel.
11 h. Ecole du dimanche.

8 h. s. Réunion d'évangélisation.

VAUSEYON.

— Culte à 7 1/2 h. du soir, dans la salle d'Ecole.

CHURCH OF ENGLAND

Lent 1900. Sundays at 10.30 and 5.0. Holy Communion after Morning Service on 1st and 3rd Sundays: 8.15 a. m. on last Sunday.

DEUTSCHE STADTMISSION

Jeden Dienstag und Sonntag Abends 8 Uhr Versammlung im mittleren Konferenz-Saal.

Deutsche Methodisten-Gemeinde.

Rue des Beaux-Arts n° 11

Jeden Sonntag: Morgens 9 1/2 Uhr, Gottesdienst; Abends 8 Uhr, Gottesdienst.
Jeden Dienstag, Abends 8 Uhr, Bibelstunden.

AVIS TARDIFS

RÉUNION FRATERNELLE
Mardi 13 courant, à 8 heures du soir, à la Chapelle des Terreaux.

SUJET: HÉBREUX I, 1-16.
Tous les chrétiens y sont cordialement invités.

PERDU

le 28 février, à la Gare, un collet fourrure, bord blaireau, argenté. Le rapporteur contre récompense, bureau Haenstein & Vogler, Neuchâtel. H 1257 N

Brasserie de l'Hôtel du Port

Samedi 10 et dimanche 11 mars 1900

Grand succès Grand succès

de la troupe

VICTORIA-THOREL

Répertoire nouveau

2 Dames 3 Messieurs

Dimanche à 8 heures

MATINÉE

Le numéro est de huit pages

IMPR. WOLFRATH & SPERLE

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

Faillite de Charles Edouard Touchon, monteur de bites, et Catherine Touchon née Celé, marchande de légumes, tous deux domiciliés à la Chaix de Fonds. Date de l'ouverture de la faillite: le 20 février 1900. Liquidation sommaire. Clôture des productions: le 27 mars 1900.

Tous les créanciers et intéressés au bénéfice d'inventaire de la succession de Michel Bück, en son vivant maître d'hôtel, à Fleurier, sont assignés à comparaitre à l'audience de la justice de paix du cercle de Môtiers, qui sera tenue à l'hôtel de ville de Môtiers, le vendredi 16 mars 1900 à 3 1/2 heures de l'après-midi pour suivre aux opérations de la liquidation.

Par jugement en date du 5 mars 1900, le tribunal cantonal a confirmé le jugement rendu le 5 février 1900 par le président du tribunal civil du district du Val-de-Ruz autorisant les époux Emile Favre et Susanne-Adeline Favre née Manley domiciliés au Grand Chézard, à adopter Zina-Augusta Marie Denicola, fille de François-Antoine et de Anna née Stiger, sans profession, domiciliée à Neuchâtel.

Demande en séparation de biens de dame Rose-Bertha Roten, née Janneret-Gis, réglée, contre son mari, le citoyen Georges Hermann Rothen, monteur de boîtes, les deux à la Chaix de Fonds.

28 février 1900 — Séparation de biens entre dame Sophie Melina Berrux née Renaud, demeurant à B vaix, et son mari, le citoyen Henri Frédéric Berrux, cultivateur, au dit lieu.

TRIBUNAL CANTONAL

Jugements de divorces.

5 février 1900. — Marie-Madeleine Elise Petitpierre née Tacher, polisseuse de boîtes, et Emile Sigismond Petitpierre, graveur, les deux domiciliés à la Chaix-de-Fonds.

6 février 1900. — Louis Châtelain, graveur, et Beïthe Eva Châtelain née Ingold, polisseuse d'acier, les deux domiciliés à la Chaix de Fonds.

9 février 1900. — Lina Sanier née Hofer, journalière, domiciliée à Neuchâtel, et Adolphe Sanier, journalier, sans domicile fixe.

IMMEUBLES A VENDRE

Maisons et sols à bâtir A VENDRE

Maisons de 7 à 8 chambres avec beau terrain de dégagement au Vallon de l'Ermitage.

1200 mètres de terrain, rue de la Côte.

Maison, 3 appartements avec beau jardin rue de la Côte.

1500 mètres terrain aux Saars. Tram way devant la propriété.

3 maisons dont une avec ateliers, une avec grande écurie.

Maison, 3 appartements, au Rocher. S'adr. Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

Maison à vendre à Peseux

On offre à vendre de gré à gré, une grande et belle maison, de construction récente, située à Peseux. S'adresser en l'Etude du notaire Debrôt, à Corcelles.

A vendre à Bevaix jolie maison neuve 12 chambres, grand jardin et verger. Convientrait pour pensionnat. Belle vue. S'adr. au notaire A.-N. Brauen, à Neuchâtel.

A vendre une vigne de 1.380 mètres, située entre la route des Parcs et le chemin de fer, à proximité et à l'est de la halte du Vauseyon. S'adresser à James Juinhard, Caves du Palais.

67 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

DIANE-LA-PALE

PAR JULES MARY

Claire se pressa involontairement contre Philippe.

— Claire, vous avez peur! — Non, non, je vous l'ai dit. N'allez pas croire...

Mais ses dents claquaient. Il lui prit les mains, les serra doucement.

Il lui souriait.

— Du reste, nous sommes arrivés, dit-il. Rassurez-vous.

Il y eut, en effet, une très légère secousse. La cage s'arrêta.

Ils descendirent. Ils étaient dans une sorte de salle assez vaste, éclairée par les lampes suspendues aux parois.

Cette salle était traversée en tous sens par des voies ferrées étroites sur lesquelles roulaient les vagonnets, traînés par des chevaux et amenés là du fond les galeries et des chantiers d'abatage, arrivant sur une voie quand ils étaient

reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des gens de Lettres.

Vins à vendre à Cortailod

M. H.-L. Oltz, père, notaire, fera vendre par voie d'enchères publiques dans ses caves, à Cortailod, le mercredi 14 mars 1900, dès 2 heures après midi, les vins ci-après, classés parmi les meilleurs crus du vignoble Neuchâtelois:

- 1896, blanc, 1.800 litres, en 1 vase.
1898, » 11.200 » 5 vases de 1.000 à 6.000 litres.
1899, » 7.000 » 1 vase et fûts divers.
1898, rouge, 3.800 » 3 vases, de 2.200, 1.000 et 600 litres.

Il pourra intervenir des arrangements pour faciliter la mise en bouteilles, au gré des acheteurs. Les dégustations se feront dans les caves, dès 1 heure après midi, et les mises commenceront à 2 heures.

Pour renseignements, s'adresser au notaire Montandon, à Boudry.

GREFFE DE PAIX.

Vente de deux maisons Propriété à vendre AUX VERRIÈRES à Neuchâtel

M. Walther Raymond, boulanger aux Verrières, fera vendre par voie d'enchères publiques, le lundi 19 mars 1900, dès les 8 heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville des Verrières, les deux maisons qu'il possède au Grand Bourgeau, comprenant: l'une boulangerie, magasin et logements; et l'autre, de construction récente, ayant logement, écurie et remise.

Rapport 5 %/o. Facilités de paiement.

Par leur situation avantageuse au centre du village, ces immeubles conviendraient pour l'exploitation de tout commerce ou de toute industrie quelconque.

Place pour un bel atelier.

S'adresser pour visiter les immeubles, au propriétaire, et pour les conditions, au sous-signé.

Les Verrières, le 26 février 1900. H 1039 N Eug. Savoie, not.

Propriété à vendre à Neuchâtel

pour pensionnat de jeunes gens ou de demoiselles. Jardin, place de jeu. S'adresser au notaire A.-N. Brauen, Trésor 5.

Vente de champs à Coffrane

Lundi 19 mars 1900, dès 8 heures du soir, à l'Hôtel de la Couronne, à Coffrane, l'noirie Widmann, à Peseux vendra, par voie d'enchères publiques, les deux prés qu'elle possède au territoire de Coffrane, formant en un seul mas, les articles 1059 et 1060 du cadastre: Toillière, près de 13.215 mètres (5 poses environ).

Pour renseignements, s'adresser à l'Etude du notaire sous-signé.

Pondevilliers, le 2 mars 1900. H 1104 N Ernest Gayot, notaire.

Beaux sols à bâtir au-dessus de la ville. Belle vue, bifurcation de routes. S'adresser pour consulter les plans et pour traiter: Etude G. Etter, notaire, Place-d'Armes 6.

Société immobilière de l'Ermitage

Beaux sols à bâtir, à vendre, à la grande Cassarde et dans le valon de l'Ermitage. Prix modérés. — S'adresser Etude A. Numa Brauen, notaire, rue du Trésor 5.

Maisons de rapport à vendre. — S'adresser Etude G. Etter, notaire, Place-d'Armes 6.

VENTES AUX ENCHÈRES

Grandes enchères de bétail

ET DE

matériel agricole

AUX GRATTES

Pour cause de décès, on vendra par voie d'enchères publiques, le mardi 13 mars 1900, dès 9 heures précises du matin, au domicile de feu M. Henri Kaufmann, aux Grattes:

12 vaches fraîches ou portantes pour diverses époques, plusieurs sont primées, 2 taureaux, 3 génisses dont une portante (bétail de premier choix race rouge et blanche) 3 bœufs de travail, un cheval, un jument âgée de sept ans, bonne pour la course et le trait, 2 porcs gras, 5 moutons.

2 chars à brecettes à ressorts, 4 chars à écheles comp'tés, 2 tombereaux à purin, 1 dit à fumier, 1 charrette à deux roues, 1 charrue double versoir, 1 herse,

1 gros van neuf, 1 pompe à purin, une trentaine de clochettes de vache et tonpins de grandeurs diverses, faux, fourches, rateaux, chaînes, liens, haches, scies, matériel de lagerie, soit: seillons, b'gnolets 2 chaudières à faire le fromage (300 et 150 livres environ) treître en fer blanc et quantité d'autres objets dont on supprime le détail.

Terme de paiement: 15 septembre 1900. S'adresser au domicile du défunt ou au notaire Montandon, à Boudry.

Rocheort, le 27 février 1900. Greffe de paix.

Enchères de Vins

L'hôpital Pourtalès fera vendre à Anet, par voie d'enchères publiques, le lundi 12 mars, dès 10 heures du matin, la récolte de 1899, du vignoble d'Anet (30.000 litres environ).

Les vins sont beaux, de qualité supérieure et bien conditionnés.

ANNONCES DE VENTE

Institut sanitaire de Bâle

BISCUITS GRAHAM ET OATMEAL GRANOLA, BROMOSE, ETC.

Beurre de noisettes et d'arachides

Dépôt:

Au magasin H. GACOND



(H 4263 Y)

Liquidation complète pour cause de cessation de commerce

TAPIS

véritable moquette, veloutée ou bouclée

les plus beaux dessins, liquidés à 2.25, 2.90; veloutés à 3.20, 4.50 et 5.20, au lieu de 3.70 à 7.90

Tapis matting extra solides. Prix jusqu'à présent 1.45 à 2.90, liquidés à 0.95, 1.95 1.55 et

Tapis ficelle, 35 et 58 centimes le mètre

Tapis Coco largeur 50, 70, 80 et 90 centimètres, Rabais 30 à 35 % à dessins.

Tapis feutre pour chambres à coucher, largeur 150 centimètres.

Tapis peluche, jacquard RABAIS 30 %

Grands Magasins

A la Ville de Neuchâtel

24 & 26, TEMPLE-NEUF, 24 & 26.

pleins, s'en retournant sur une autre voie quand ils étaient vides.

Des ouvriers allaient et venaient, les uns portant leur lampe au chapeau, les autres à la ceinture.

Un ruisseau passait là le long des murailles, en clapotant, avec le doux murmure des ruisseaux qui courent en plein soleil dans les prairies vertes, des piliers taillés dans la couche même de la houille soutenaient la voûte, alternant avec de solides charpentes, et de nombreuses galeries de roulage débouchaient à cette place. C'était le centre de la mine, le point de départ des ouvriers, leur point d'arrivée, la gare où se concentraient le charbon abattu avant de monter pour se répandre à travers le monde.

— Vous n'avez pas peur? demanda Philippe.

— Pardonnez-moi, mon ami, cette minute de faiblesse irraisonnée.

— Voulez-vous venir aux chantiers d'abatage ou préférez-vous que je fasse appeler ici les ouvriers? Un coup de cloche et ils seront vite arrivés.

— Je voudrais tout d'abord visiter les chambres de secours. Pendant ce temps les ouvriers seront ici.

— Comme il vous plaira.

Et il offrit son bras.

Ils disparurent dans une galerie.

Les ouvriers étaient habitués aux visites de Claire. Ils l'avaient saluée respectueusement, lorsqu'ils l'avaient vue des

centre de la cage. Du reste, depuis quelques jours, le bruit courait, dans les équipes, qu'une gratification serait donnée aux ouvriers à l'occasion du mariage de Bartholi et ils avaient compris que la visite de Claire, ce soir-là, devait avoir pour but de leur faire elle-même la distribution de la bonne aubaine annoncée.

Philippe et Claire venaient à peine d'entrer dans les galeries qu'une sourde détonation se faisait entendre au-dessus d'eux, dans les profondeurs de la roche.

Philippe s'arrêta, instinctivement frappé.

Tout est à craindre dans les mines. Un éboulement peut se répercuter sur d'autres parties et amener d'autres éboulements plus considérables et plus dangereux. Dans cet admirable arrangement méthodique des travaux souterrains, une pièce de bois s'affaissant tout à coup peut amener d'irréremédiables catastrophes.

— Venez, Claire, venez. Je ne veux pas que nous allions plus loin avant que je me sois rendu compte de ce qui vient de se passer.

— J'ai entendu jadis, à plusieurs reprises des coups de mines ébranlant la roche. C'était le même bruit. Il n'y a donc pas de danger.

— Aucun coup de mine n'est préparé... Ce ne peut être qu'un accident.

Il prit Claire par le bras et l'entraîna dans la direction de la gare d'accro-

chage. Mais au même moment il y eut au-dessus de leur tête un craquement terrible de poutres arrachées et brisées avec une violence inouïe, sans doute par la chute de quelque fardeau énorme. On eût dit la détonation dix fois répétée à leurs oreilles, de pièces d'artillerie formidables.

La voûte s'entr'ouvrit, s'abaissa. Claire jeta un grand cri.

Philippe se rejeta en arrière, mais la voûte craquait toujours, avec une pluie de graviers qui les suffoquait.

Les roches s'ébranlèrent et soudain une pièce de bois frappa Philippe en pleine poitrine et l'étendit sur le sol. La commotion fut si forte que Claire alla rouler presque évanouie contre la paroi de la galerie. Les deux lampes, éteintes, s'étaient éteintes. Une obscurité lourde, insupportable. Un silence affreux.

Claire se relève après quelques secondes d'anéantissement. Son cerveau est encore emplis de l'horreur des choses qu'elle vient de voir et qu'elle vient d'entendre.

Elle appelle:

— Philippe! Philippe!

Rien ne répond; que s'est-il passé? Comment se fait-il qu'ils soient séparés? Dans tous les cas il ne peut être loin? Elle a compris tout à l'heure, au moment de l'explosion, qu'il l'entraînait vers la gare d'accrochage, là où ils étaient descendus.

A VENDRE

une machine toupie à travailler le bois, en très bon état, avec ponies et renvois. Un outillage complet de charpentier avec établis et 2 machines à percer. Conditions favorables de paiement.

S'adresser Etude Baillet & Co, rue de la Treille 11, Neuchâtel.

Elle s'y rendra toute seule. Ils n'ont pas marché bien longtemps. La gare ne doit pas être très éloignée. D'ailleurs, il y a encore des ouvriers dans la mine.

Elle cria. On l'entendra. On sait qu'elle est dans les chantiers. Tout le monde l'a vue disparaître avec Philippe tout à l'heure.

Elle se lève, étourdie.

C'est ce silence de tombe surtout qui la terrifie.

— Philippe! Où êtes-vous, Philippe!

Il n'y a plus d'éboulement autour d'elle. Les boisages ne craquent plus. Un peu de poussière menue, seulement, flotte dans la galerie.

Elle fait quelques pas, les bras étendus, mais elle rencontre presque aussitôt des amoncellements de pierres, de bois, de terre, de poutres qui lui barrent le passage. Comme elle ne comprend pas encore, en son premier saisissement, ce qui s'est passé, elle se dit qu'elle s'est trompée sans doute, et que ce chemin ne peut être celui de la gare d'accrochage puisqu'il est barré.

Alors, elle retourne en arrière, appelant toujours.

— Philippe, mon cher Philippe, j'ai peur.

Et elle s'enfonce dans la galerie qui semble ouverte devant elle, dans le noir redoutable, dans l'inconnu.

GRAND BAZAR

Schinz, Michel & C^{ie}

Place du Port - Neuchâtel

Grand choix de Pendules de cheminée
en bronze doré, vieil argent, onyx d'Algérie, etc.

PENDULES œil de bœuf et CARTELS à suspendre
RÉGULATEURS en noyer ciré ou poli.

PENDULES de VOYAGE

COUCOUS DE LA FORÊT NOIRE

Réveils de tous les prix

CHOCOLAT KOHLER
CHOCOLAT AU LAIT, spécialité recommandée
CHOCOLAT AU TROPON

CHOCOLAT KOHLER

TH. WILD

NEUCHÂTEL 17, Rue de l'Industrie, 17 NEUCHÂTEL

Magasin d'articles d'hygiène et de salubrité publique

INSTALLATIONS

pour chambres de bains, water-closet, lavabos, buanderies, etc., pour maisons particulières, pensions, hôtels, hôpitaux, collèges, etc.

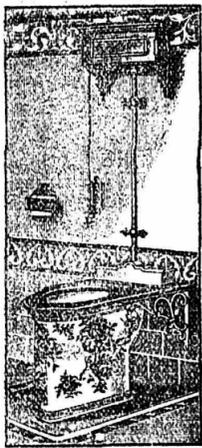
Travaux de ferblanterie en bâtiments
Conduites d'eau en fer étiré et galvanisé

Tuyaux en fonte et en plomb pour water-closet et lavabos

Grand choix de fournaux-potagers à feu renversé depuis 50 fr. (système Jaquet)

Grand choix de calorifères à grilles rotatives, depuis 45 fr. FOURNEAUX À PÉTROLE AVEC ÉVACUATION DES GAZ garantis sans odeur (système Th. Wild)

Ouvrage soigné et garanti. — Prix modérés
11670 SE RECOMMANDER.



TORIL



Extrait de viande. Par rapport à ses qualités nourrissantes et aromatiques, est supérieur à tous les extraits Liebig et se trouve dans toutes les bonnes drogueries, les magasins de comestible, d'épicerie et les pharmacies.

une scrupuleuse exactitude. Puis il se précipita vers les échelles. On le vit disparaître.

Des ouvriers avaient voulu le suivre. Il le leur défendit.

— Tant que je ne meserai point rendu compte de ce qui s'est passé, dit-il, je vous ordonne de ne faire aucune tentative pour me rejoindre. Il y a assez de monde en bas. Lorsque j'aurai besoin de vous, vous descendrez...

Il s'engouffra dans le puits, le cœur plein d'épouvante et d'angoisse, se répétant au fur et à mesure qu'il s'engloutissait dans ces ténèbres que n'éclairait que bien vaguement la lampe de mineur suspendue à sa ceinture:

— Mon Dieu, ce serait trop cruel... Perdre mon fils bien-aimé... Perdre Claire que j'adore. Ce serait trop, mon Dieu... Je n'y survivrais pas... ma vie deviendrait impossible... Les perdre tous les deux... en une minute, en une seconde. Non, non, d'aussi horribles choses n'arrivent pas.

Lorsqu'il arriva au premier étage, il s'arrêta sur la plate-forme. C'était de là, selon les prévisions des ouvriers, et autant qu'on pouvait le deviner, qu'était parti l'accident. Il s'enfonça dans les galeries, en prenant la direction des anciens travaux.

Il recontra vite des traces d'éboulement et bientôt il fut obligé de s'arrêter. Il ne pouvait pas aller plus loin. Les galeries étaient détruites et il y

avait, sous ses pieds, comme un abîme de débris écorchés, de charpente, de boue, de sable, de roches, d'argile, qui descendait vers les étages inférieurs.

L'éboulement était énorme. Il avait renversé toute cette partie de la mine effondrant les étages et ne s'arrêtant que lorsqu'il n'avait plus trouvé de vide. Et Bartholi, éperdu, laissa échapper une exclamation désespérée.

L'éboulement avait mis en communication la vieille fosse avec la mine de l'Aiguillette; les anciens travaux n'avaient pas encore été remblayés, le temps avait manqué, et des barrages seulement, ou même des portes, avaient jusque-là protégé les chantiers récents contre l'invasion du grisou qui se forme presque toujours dans les travaux abandonnés.

Ces barrages, ces portes, rien n'existait plus. Les deux mines communiquaient maintenant.

Autour de lui, Bartholi sentait l'air devenir irrespirable.

Des picotements sur les paupières trahissaient clairement que l'ennemi terrible, depuis longtemps caché dans les anfractuosités des roches, repoussé, dans les vieux chantiers, accumulé dans les cuils de sacs des galeries désertes, le grisou, enfin, emplissait le puits de l'Aiguillette.

En haut les appareils de ventilation ne fonctionnaient plus et n'opposaient plus aucun obstacle à l'inexorable envahisseur.

SCIERIE ÉLECTRIQUE

Commerce de bois en tous genres
BILLES ET PLATEAUX

Noyer	Cerisier	Erable
Chêne	Poirier	Pin
Frêne	Pommier	Sapin
Foyard	Tilleul	Carrelets
Plane	Orme	Lattes

Soubassements, Plinthes et Cordons
Placage noyer et bois dédoublé

Sciage et rabotage à façon
à de favorables conditions

BERNARD BASTING

PORT-ROULANT — NEUCHÂTEL

TÉLÉPHONE 443

MARBRERIE E. RUSCONI
NEUCHÂTEL

(à l'angle de l'avenue du Mail)

SPÉCIALITÉ DE CHEMINÉES

en marbres de tous pays et de tous styles

Fabrication Neuchâteloise

CHEMINÉES MONUMENTALES ET AUTRES

en pierres tendres et mi-dures

Savonnières, Jaune d'Hauterive et de Metz, Tonnerre, etc.

TÉLÉPHONE N° 186

USINE MÉCANIQUE

PLUS D'INCENDIE

M. P. Carré, ingénieur-chimiste, à Paris, a donné à M. Jules DECKER, fabricant de ferblanterie, à Neuchâtel, le monopole exclusif pour Neuchâtel et le Vignoble pour la vente de ses

Extincteurs instantanés "L'Excelsior"

Une quantité assez importante de ces appareils y est en dépôt. Les achats ainsi que les commandes aux prix du prospectus pourront se faire dans la maison sus nommée, place Pury 8.

Excellent piano

petit modèle, à vendre tout de suite d'occasion. — S'adresser rue Pourtalès 2, 1^{er} étage, à droite.

A vendre une bille et quelques grosses branches de noyer. S'adresser Étude DuPasquier, rue du Musée 4.

CAFÉS TERRAINES
Le Panteur
en paq. de 500, 250 et 125 gr.

En vente dans tous les bons magasins d'épicerie. H 12638 L

OMBRELLES

Toutes les ombrelles pour la prochaine saison sont arrivées.

TRÈS GRAND CHOIX
Prix sans augmentation

Magasin GUYE-ROSSELET
RUE DE LA TREILLE (ancienne poste)

Samedi, dès 6 h. 1/2, du soir,

PRÊT A EMPORTER :

Tripes à la mode de Caen.

Tripes à la Richelieu.

Tête de veau en tortue.

CHEZ

Albert HAFNER

TRAITEUR

Faubourg de l'Hôpital 9

École de Recrues

GRAND CHOIX

BRODEQUINS MILITAIRES

Qualité garantie, depuis 9 à 20 francs

Magasin de Chaussures

G. PÉTREMAND

Rue des Moulins 15

NEUCHÂTEL

Petit potager

en bon état, avec ses accessoires, à vendre, E. luse 16.

souffrant d'horribles tortures, il ne fut pas maître de sa douleur et des sanglots lui vinrent aux lèvres. Mais il reprit bien vite son sang-froid.

De son sang-froid, il le savait, dépendait le salut des deux enfants, si Dieu les avait protégés et s'ils vivaient encore, et aussi le salut des braves gens qui, certes, non moins émus que leur maître, se pressaient autour de lui, attendant ses ordres.

Il examina rapidement la situation des galeries, en se reportant sur le plan qu'il avait étalé sur ses genoux, ses genoux qui tremblaient et qu'éclairaient deux lampes Dawy, tenues par des ouvriers, de chaque côté de lui.

Sur sa gauche, c'était l'éboulement qui avait surpris les hommes tout à l'heure, que personne ne comprenait encore, mais dont plus tard il serait temps de rechercher les causes. Derrière l'éboulement, la galerie de Sainte-Euimie par où avaient disparu Claire et Philippe.

Mais cette galerie communiquait avec d'autres par des amorces de travaux à peine entrepris, où il était, sinon facile, du moins possible, de passer en se courbant, en se traînant sur le sol.

Les communications de la galerie Sainte-Euimie étaient établies, d'une part avec la galerie du Nord aboutissant au chemin de roulage et à la gare même où se tenaient en ce moment les ouvriers. Philippe le savait.

AVIS DIVERS

J. MORGENTHALER,

cordonnier,

Rue des Poteaux 8

se recommande pour tous les ouvrages concernant son métier.

Travail prompt et soigné.

Même adresse: on achète toujours chaussures, habits, etc., encore en bon état.

TEINTURERIE

ET

Lavage chimique

H. HINTERMEISTER

Zurich

(TERLINDEN & C^{ie}, succ.)

Le plus grand établissement suisse dans cette branche.

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ

Dépôt pour Neuchâtel

AU MAGASIN

Savoie-Petitpierre

Demandez le prospectus

VOIR ÉTALAGES

Pension demandée

dans une honorable famille de Neuchâtel, pour une jeune fille qui fréquentera pendant une année l'école primaire. Vie de famille exigée. S'adresser sous chiffre K 490 L à Keller-Annonces, Habsburgerhof, Lucerne.

POUR PENSIONNAIRES

Dîner à discrétion

avec un 1/4 litre de vin

pour 75 centimes

à la

Cuisine Populaire

sur la Place du Marché.

Leçons de zither, mandoline et guitare

M^{lle} MURISSET, faubourg de l'Hôpital 11.

SAGE-FEMME de 1^{re} classe

M^{me} V^o RAISIN

reçoit des pensionnaires à toute époque. — Traitement des maladies des dames. — Consultations tous les jours. — Confort moderne. — Bains

TÉLÉPHONE H 8800 X

Rue de la Tour-de-l'Île 1, Genève

Entreprise de

DÉMÉNAGEMENTS

A FORFAIT

pour la ville et l'étranger

ALFRED LAMBERT

Rue Saint-Honoré n° 40

Comment se faisait-il qu'il n'eût point pris cette voie pour revenir au carrefour?... Il était donc blessé? Tué, peut-être? Dans tous les cas, doué d'un sang-froid admirable, il fallait, pour qu'il n'eût rien tenté, qu'il fût réduit à l'impuissance absolue.

Et Claire? Bartholi pensa qu'il n'était pas impossible que le contre-coup de l'éboulement se fût fait sentir plus loin, sur les étroits couloirs dont nous venons de parler; la voûte avait pu s'abaisser ainsi que cela arrive fréquemment — et sans accidents et sans secousses — par la poussée même de la terre qui se tasse. Et Philippe essayait de se débloquer sans doute.

Sainte-Euimie communiquait également avec la galerie Ouest, mais celle-ci n'était pas en exploitation; elle était, par prudence, fermée sur l'Aiguillette par une porte de fer, la seconde issue, ouverte sur l'ancien puits, était libre, mais la crainte du grisou avait fait établir une autre porte qui barrait la communication avec la galerie Sainte-Euimie.

Si ces portes n'avaient pas été barrées ou disloquées par l'éboulement, Philippe et Claire avaient quelques chances de s'enfuir en gagnant les échelles de l'ancienne fosse.

Ils courraient mille dangers, l'asphyxie les menacerait; mais le salut était possible.

(A suivre.)

Ecole de Commerce de Neuchâtel

La Commission de l'Ecole met au concours le poste de préparateur.

Entrée en fonctions: 1^{er} mai. Traitement annuel 2000 francs. Adresser les offres jusqu'au 15 mars au soussigné qui fournira tous les renseignements nécessaires.

H 891 N

Le Directeur,
CH. GAILLE.

LA VELOCE, Gênes

Communication la plus rapide pour passagers de l'Europe avec l'Argentine et le Chili, par vapeurs-express de première classe. Paquetbot pour le Brésil et l'Amérique centrale.

Cabines de luxe et de familles. Personnel parlant allemand. Voyage de mer le plus agréable. Vin de table à discrétion. H 514 Q

Départ de Gênes pour

Rio de la Plata, par vapen-express, les 8 et 22	} de	chaque	
Brésil, paquebot, le 28			mois
Amérique centrale, le 28			

Billets directs depuis toutes les principales places de l'Europe. Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Agence générale pour la Suisse.

LOUIS KAISER, à Bâle, Elisabethenstrasse 58.

HOTEL ET RESTAURANT DU FAUCON

Recommande ses grandes salles

POUR

SOCIÉTÉS, BALS, REPAS DE NOCES, etc.

Zurich - Pensionnat Boos-Jegher - Zurich

Etablissement supérieur pour l'éducation des jeunes filles

FONDÉ EN 1880

Médaille d'or Exposition universelle de Paris 1889
Groupe: Education et Enseignement.

On enseigne à fond les langues, sciences, musique, peinture, tenue des livres, comptabilité, tous les ouvrages du sexe. — Cours de ménage. Choix des branches libre. Sont maîtres et maîtresses spéciaux. Dix d'entre elles, en dehors des directeurs, habitent dans la maison. — Situation saine près du lac, jardin Bonne nourriture, vie de famille. H 1142 Z

Programmes détaillés, dans quatre langues, à disposition.

Local pour Magasin

On demande à louer, immédiatement ou plus tard, dès une époque à convenir, à la rue des Moulins ou à proximité, dans la partie de la ville située entre le carrefour des rues de l'Hôpital et de la Seyon et la rue de l'Écluse, un local dans le but de l'utiliser comme magasin. Affaire sérieuse et de durée. Adre sur les offres en l'Etude du notaire Jules Morl, rue des Beaux Arts n° 20

La Caisse Paternelle

Compagnie d'assurances sur la vie humaine, à Paris
FONDÉE EN 1841

Capital social: 5 millions entièrement versés.

Fonds de garantie: 43 millions, non compris les primes à percevoir.

Assurances de capitaux, payables au décès de l'assuré, ou à lui-même s'il est vivant à une époque déterminée.
Assurances dotales. Rentes viagères. — Achats de nues propriétés et usufruits.

Pour renseignements, donnés gratuitement, s'adresser à

M. G. Etter, notaire à Neuchâtel, Place-d'Armes 6

directeur particulier pour le canton de Neuchâtel, ou aux agents dans le canton, savoir: MM. Ernest Girard, à Boudry. — Charles Ganière, à Colombier. — Charles Ryser, à Môtiers. — Charles Chablon, notaire au Locle. — Lucien Kuster, avocat, à la Chaux de Fonds. — F. Chassot, chef de gare aux Hauts-Genèves.

PLACE DU PORT

LE BIOSCOPE

Le seul véritable

Cinématographe géant

Tous les soirs, à 8 et 9 heures
et dimanche pour la clôture, de 2 à 10 h.

TOUTES LES HEURES

Grandes et brillantes

REPRÉSENTATIONS

Projections très nettes

SAMEDI 10 MARS

à 3, 4 et 5 heures

Représentations pour familles et enfants des écoles

CENDRILLON

Grande féerie de 20 tableaux

(bande de 400 mètres de longueur)

avec trucs, défis, ballets, changements à vue, apothéose. Le grand succès du théâtre du Château, à Paris, où elle a été jouée 200 fois, et au théâtre de Genève 60 fois.

Prix des places pour enfants:

Premières, 50 c. — Secondes, 30 c.

Galleries, 20 c.

Grandes personnes double prix.

Après et avant CENDRILLON, à chaque représentation,

grandes scènes comiques

et sérieuses, prises dans les cinq parties du monde.

Le théâtre est chauffé.

Dimanche: Clôture définitive

APPARTEMENTS A LOUER

A louer un appartement de 5 chambres et dépendances, près du faticulaire Ecluse-Plan. S'adr. à M. J. P. Monnard, Comba-Borel 2.

A louer pour Saint-Jean, faubourg de la Gare 21, un appartement de cinq pièces et grandes dépendances. S'adresser Etude Ed. Janier, notaire, rue du Musée 6.

A louer, rue du Seyon, un joli logement de 2 à 3 pièces. S'adresser Coq d'Inde 26, au magasin.

Pour Saint-Jean 10.0, on offre à louer, Boine 14, au 1^{er} étage, un bel appartement de cinq pièces et dépendances, en plein soleil. Eau et gaz dans la cuisine. Buanderie et chambre de bains dans la maison. Part de jardin.

S'adresser au bureau d'assurances All. Bourquin, faubourg de l'Hôpital 6.

A louer pour Saint-Jean, deux petits logements de 2 et 3 pièces, rue Pourtales 6. S'adresser Etude Ed. Janier, notaire, rue du Musée 6.

A louer pour Saint-Jean, deux beaux appartements de sept pièces et dépendances, au centre de la ville. S'adresser Etude Ed. Janier, notaire, rue du Musée 6.

A louer pour Saint-Jean 1900, au Rocher, 1^{er} étage, au bord de la route cantonale, un logement ayant vue imprenable, avec balcon, jardin, trois chambres, cuisine, chambre haute, galetas, cave, buanderie, séchoir. Prix modéré. S'adresser à Arg. Lambert, bureau de camionnage officiel, gare de Neuchâtel.

La Société immobilière de La Colombière offre à louer des appartements de 4 et 5 chambres avec belles dépendances, véranda et jardin. Belle exposition S'adr. au notaire Brauen, Trésor n° 5

A louer, pour le 24 juin prochain: Au centre de la ville, deux logements de 3 chambres et dépendances. S'adresser Etude Aug. Roulet, notaire, rue au Pommier 9.

A louer pour Saint-Jean un appartement soigné, de quatre pièces, cuisine, chambre de bonne, véranda, belles dépendances, jardin d'agrément. Eau, gaz et électricité. S'adresser pour le visiter à Comba-Borel 7, au 1^{er}.

A louer pour Saint-Jean

deux appartements soignés de 5 pièces. S'adresser à la Société technique.

A louer, rue de la Côte, bel appartement de 3 chambres et dépendances. S'adr. au notaire Brauen, Trésor 5.

A louer, rue Fleury 6, dès le 20 avril, un logement d'une pièce, cuisine et dépendances. Loyer annuel 180 fr. S'adresser Etude Ed. Janier, notaire, rue du Musée 6.

Logements d'une chambre, cuisine et dépendances, pour le 5 mai. S'adr. magasin Porret-Euwyer.

SÉJOUR D'ÉTÉ

A louer pour la saison d'été, dans l'une des plus belles expositions de Chauxmont, un logement meublé de 5 pièces. S'adresser, pour renseignements, le matin, Evole 15, 1^{er} étage.

Avenue du Premier-Mars

A louer, pour le 24 juin 1900, ou plus tôt, si on le désire, à un petit ménage soigné, un joli appartement de trois chambres et dépendances. Prix annuel, 570 francs. S'adresser Etude Borel & Cartier

A louer, aux Fahys, pour le 24 mars, un logement de trois chambres, cuisine et dépendances. Prix: fr. 35 p r mois. S'adr. à l'Etude Me Kanstock & Reutter.

A louer, tout de suite ou pour le 24 juin, un joli appartement de quatre pièces et nombreuses dépendances, balcons. S'adresser rue Pourtales n° 9, 2^{me} étage.

Pour Saint-Jean, un petit logement de trois chambres et dépendances. S'adresser Evole 31.

A louer pour St-Jean un bel appartement situé au faubourg de l'Hôpital 34, comprenant cinq belles chambres, caves et dépendances. S'adresser à M. Paul Reuter, négociant, à Neuchâtel. 9114

A louer, pour le 24 juin 1900, un appartement de 5 pièces et dépendances. Chambre de bain, buanderie dans la maison, gaz, électricité, chauffage central. S'adresser à M. Gustave Chable, architecte, Beaux-Arts 18, de 4 h. à 3 h. de l'après-midi.

Logements confortables de 3 pièces, belle cuisine, jardin, à louer près de la gare du Vauseyon. — Etude G. Etter, notaire Place d'Armes 6.

Pour le 24 juin logement de deux chambres et dépendances. Ecluse 39, 2^{me} étage.

Beaux logements

à louer, rue de la Côte, composés de trois grandes pièces, balcons, cuisine avec installation du gaz; dépendances, chambres hautes, chambre de bains, galetas, buanderie, séchoir. Jardin. Vue étendue. Belle situation à proximité du faticulaire; prix modiques. S'adresser à l'usine Marti, Maladière.

A louer, à Marin, joli appartement de trois pièces; jardin. — Situation tranquille. S'adr. Etude G. Etter, notaire, Place-d'Armes 6.

CHOSSES ET AUTRES

Un roi nègre... alsacien

Il y a quelques mois, on avait accueilli avec beaucoup de scepticisme le récit d'un ancien soldat ordonnance, qui prétendait avoir rencontré, au cours de ses lointaines pérégrinations, un Alsacien devenu le chef d'une tribu d'anthropophages. Or, si peu vraisemblable que paraisse la chose, elle est vraie, car voici un jeune Alsacien, matelot à bord du croiseur allemand «Falke», qui dit à son tour qu'il a vu ce fameux roi nègre et qu'il s'est longuement entretenu avec lui.

Celui-ci, qui s'appelle Casimir Gangloff, et est originaire de Königshofen, près de Strasbourg, est roi de l'île de Kong, sur la côte de la Nouvelle-Guinée, et se propose même, à ce qu'il dit, de venir à Paris au moment de l'Exposition, puis d'aller faire un tour au pays natal.

A l'entendre, il a mené une existence des plus mouvementées. Engagé volontaire dans l'infanterie de marine, bien avant la guerre de 1870, il était devenu rapidement sergent-major. Un beau jour, à la suite d'une discussion avec son capitaine, il avait tué ce dernier. Condamné par le conseil de guerre aux travaux forcés à perpétuité, il avait été transporté en Nouvelle-Calédonie, où il était resté pendant un certain nombre d'années. Puis la guerre était survenue, suivie de l'annexion.

A un moment donné, il avait réussi à s'échapper avec trois de ses compagnons dans une petite barque et, après mille vicissitudes et souffrances, avait été recueilli en pleine mer par un schooner allemand qui faisait route pour la Nouvelle-Guinée. En arrivant à l'archipel Bismarck, il avait réclamé la nationalité allemande et celle-ci lui avait été accordée. Ensuite, voulant gagner sa vie, il avait accepté de partir avec ses trois compagnons pour l'intérieur des terres et de faire, pour le compte d'une maison allemande, la troque de la coprah. C'était une besogne très malaisée. A quatre reprises la hutte occupée par lui et ses camarades avait été incendiée par les sauvages et, à sa cinquième rencontre avec ces derniers, il avait perdu ses trois compagnons.

Lui-même ayant réussi à s'échapper, avait fini par gagner Herbertshöhe, la station allemande la plus rapprochée. Là, on lui avait donné une petite paco-tille avec laquelle il s'était mis à trafiquer pour son propre compte, allant de préférence dans les îles où l'on n'avait encore jamais vu de blancs et auprès des habitants desquelles il avait bientôt acquis un prestige considérable. Au cours de ses pérégrinations incessantes, il était arrivé un jour à Kong, où il s'était fixé définitivement, après avoir épousé en justes noces la fille du chef. A la mort de ce dernier, survenue depuis une dizaine d'années, il avait non seulement recueilli sa succession, mais encore étendu sa domination sur une quantité d'îles voisines, dont les chefs avaient demandé sa protection.

Non content d'avoir les honneurs, il voulait avoir aussi la richesse. Dans ce but, il s'était adonné au commerce en gros du «trévang». On entend sous ce nom un petit poisson, très abondant en cette région qui, séché au soleil, constitue — paraît-il — le mets de prédilection des Chinois et des Japonais. Tous les trois mois, un bateau de l'une ou l'autre de ces nationalités vient en prendre un chargement et laisse en échange à M. Gangloff (qui ne dédaigne pas de se laisser appeler: le roi Casimir) de beaux bénéfices et la quantité de dynamite dont il a besoin pour sa pêche.

Il y a quelques années, pendant qu'il se livrait à celle-ci, une cartouche (de dynamite) venant à éclater prématurément, lui avait fracassé le bras droit, déchiré la figure, et enlevé l'œil du même côté. A la vue du sang qu'il perdait en abondance, ses «fidèles sujets» avaient voulu se jeter sur lui et le dévorer. Il en avait abattu plusieurs à coups de revolver et, quoique très affaibli par ses blessures, avait réussi à se sauver dans une barque et à gagner la mission catholique de Herbertshöhe (archipel Bismarck), où des soins lui avaient été donnés. Une fois complètement rétabli, il était reparti pour son île, et y avait repris ses travaux habituels.

Très grand, solidement charpenté, M. Gangloff, à ce que dit le matelot du «Falke», peut avoir de cinquante-cinq à soixante ans. Malgré l'affreuse mutilation qu'il a subie, il présente les apparences d'une énergie extraordinaire.

Il paraît qu'il est excessivement riche. Lui-même a dit au compatriote que le hasard avait mis en sa présence que chaque cargaison de «trévang» lui rapporte 40,000 fr. de bénéfice net.

NOUVELLES POLITIQUES

France

Le conseil des directeurs du ministère de la marine a proposé au ministre la révocation de M. Philipp, qui a été signée immédiatement par le ministre.

Le conseil des directeurs a pris, d'autre part, des mesures pour que tous les faits signalés au cours de la séance du 5 courant, à l'encontre de divers officiers ou fonctionnaires du ministère, soient l'objet d'une enquête aussi complète et aussi rapide que possible.

Allemagne

A la Chambre des députés de Prusse, M. Barth, de l'union libérale, revient sur le cas Arons; il dit que l'attitude de ce dernier n'est pas blâmable. La mesure disciplinaire prise contre M. Arons n'est motivée que par le fait que celui-ci inclinait vers le socialisme. L'orateur dit que c'est une violation de l'état légal, que sans qu'il existe une ordonnance légale, un parti comme les socialistes puisse être boycotté par le gouvernement. Au point de vue de l'opportunité, le procédé est encore bien moins compréhensible, car Arons sera poussé au socialisme, pour lequel il formera une excellente recrue. M. Barth dit que les membres de la Chambre qui ne comprennent pas la faute commise par le gouvernement manquent du sentiment du droit et même du sens moral. (Interruptions; des députés crient à M. Barth: «Vous êtes un malappris. Que savez-vous de la morale?» Le bruit est très violent.) Le vice-président prie les députés de s'abstenir d'interrompre.

Le comte Limburg-Stirum, conservateur, déclare qu'il ne peut pas considérer les socialistes comme les égaux des autres citoyens. Il dit que ce serait pour le gouvernement une preuve de faiblesse de revenir sur un acte considéré comme nécessaire, par pure crainte d'avoir un nouvel ennemi. Il estime qu'il faut examiner les vœux des ouvriers, mais que par contre les vœux des socialistes doivent être combattus énergiquement.

M. Schaub déclare, au nom des conservateurs libres, qu'il est d'accord avec l'orateur précédent. M. de Zedlitz, conservateur libre également, dit que le tribunal supérieur administratif de Prusse a décidé que toute participation au socialisme rend un fonctionnaire prussien impossible. L'orateur estime que la décision du ministère a été telle qu'elle devait être.

L'incident est clos.

NOUVELLES SUISSES

Résultat financier appréciable. — La Société de lait condensé de Cham, a réalisé en 1899 un bénéfice net de 3,340,028 fr., y compris 33,038 fr. provenant des bénéfices de 1898. Le bénéfice s'était élevé, en 1898, à 3,055,038. Le conseil d'administration a décidé d'amortir, sur la propriété mobilière et immobilière, un million de francs et de proposer à l'assemblée générale de verser pour l'assurance contre la maladie et les accidents, une somme de 20,000 fr. Le conseil propose en outre de distribuer aux actionnaires 2,200,000 fr., soit un dividende de 11 %, contre 10 % en 1898, et de porter à compte nouveau une somme de 128,028 fr.

ARGOVIE. — Quatre paysans de Brittenau près Zofingue avaient acheté mercredi, au marché à Sursee, un troupeau de petits cochons, tous gris et frétillants. Après quelques séances à l'auberge, nos campagnards ayant placé leurs «bestioles» sur un char revenaient au logis, entre minuit et une heure du matin. Comme ils longeaient la Wiggen, le cheval fit un écart et carrie, bêtes et gens firent un plongeon dans la rivière. Les hommes et le cheval s'en tirèrent, mais les pauvres cochonnets voguèrent à la dérive et il fut impossible, dans la nuit noire, d'en repêcher un seul. La moitié se noya et les autres, parvenus le matin, non sans peine, à sortir de l'eau, firent en bande une visite assez bruyante au village de Wykon où on put les saisir et les mettre au boiton. Voilà des porcs qui — si la race a un langage — auront des péripéties étonnantes à raconter aux parents et amis.

VAUD. — Jeudi matin, à l'Auberson, le fils Joseph, boucher, ayant voulu tuer une chèvre au moyen d'un masque à cartouche, l'appareil a dévié, et la balle a traversé de part en part l'abdomen du boucher. Ce dernier est mortellement blessé.

AVIS

Afin d'éviter tout retard ou confusion, nous avons l'honneur de rappeler au public que l'agence Haenstein & Vogler n'étant plus fermière de la publicité de notre journal depuis le 1^{er} janvier dernier, tous les ordres d'insertions pour la Feuille d'avis doivent être remis directement au bureau du journal.

RUE DU TEMPLE-NEUF 3.

Pour les envois par la poste (sauf ce qui concerne la rédaction), nous recommandons de se servir de l'adresse suivante:

Bureau d'annonces de la

Feuille d'avis de Neuchâtel
NEUCHÂTEL

Aucun agent, aucun bureau n'est chargé, au chef-lieu et dans le canton, de recevoir ou de solliciter pour nous les ordres d'insertions destinés à la Feuille d'avis, notre propre bureau d'annonces, rue du Temple-Neuf 3, s'occupe seul de ce service.

WOLFRATH & SPERLÉ,
éditeurs de la Feuille d'avis.

IMPR. WOLFRATH & SPERLÉ